

LE PIONNIER DU VERCORS



**BULLETIN TRIMESTRIEL
DES PIONNIERS ET COMBATTANTS**

**DE L'ASSOCIATION NATIONALE
VOLONTAIRES DU VERCORS**



Bulletin trimestriel de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Reconnue d'utilité publique par Décret du 19 juillet 1952
(J.O. du 29-07-1952 page 7695)

PRESIDENT-FONDATEUR :
Eugène CHAVANT dit CLEMENT

PRESIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet de l'Isère
M. le Préfet de la Drôme
Général de Corps d'Armée Alain LERAY (C.R.)
Général de Corps d'Armée Marcel DESCOUR (C.R.)

VICE-PRESIDENTS
D'HONNEUR :

Paul BRISAC
Fernand BELLIER
Jacques SAMUEL

PRESIDENT NATIONAL :
Georges RAVINET

Siège administratif :
26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE
Tél. : 87-42-06 - C.C.P. Grenoble 919-78 J

Siège Social :
PONT-EN-ROYANS
(Isère)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Albert DARIER**

Dépôt légal : Premier Trimestre 1975
Imp. VEYRET-PICOT - GRENOBLE

SOMMAIRE n° 8 - nouvelle série

Propos de C. Hettier de Boislamberg	1
Vœux et excuses	2
Après le Congrès 1974	3
Vie des Sections	4
Informations administratives	5
Musée de Romans	7
Mot du Chamois	8
Informations	10
Pages d'Histoire	12
Article du Lecteur	15
Escadron Vercors	16
Joies et peines	18
30 ^e Anniversaire	22
Propos de M BORD	21
Pas de l'Aiguille	24
Col du Fau	25
Place E. CHAVANT	26
L'Ecureuil	27
Saint-Nizier	28
Embrasement du Vercors	29
Vassieux : Discours du Maire	30
Discours de M. SOUFFLET	32
Discours de G. RAVINET	34
Cérémonies annexes	37
16 juin - St-Nizier - Valchevrière	41
Méchoui	43
Echos	44

ABONNEMENT ANNUEL : 20 F - PRIX DU NUMERO : 5 F

Propos...

de C. HETTIER de BOISLAMBERT

Grand Chancelier
de l'Ordre de la Libération.

Au cœur des montagnes, hauts lieux de la nature, Grenoble se devait d'être une des capitales de la Résistance.

La cité n'a pas failli à son devoir, tandis que les femmes et les hommes de ces belles régions s'illustraient par leur action, leurs combats, leur vaillance.

Issus de tous les horizons politiques, de tous les milieux, ceux qui refusaient de s'incliner devant l'occupant, d'aller servir en Allemagne, de considérer comme acquise une défaite dont ils n'étaient pas responsables, rompant avec toutes leurs habitudes, avec leur manière de vivre, devenaient les glorieux combattants du Vercors.

Maquisards, pionniers et combattants, tous volontaires : Vassieux, Saint-Nizier, le symbolique

Pas de l'Aiguille, chacun de vos cols, de vos pics, chacune de nos vallées, chacun de vos villages, de vos hameaux, de vos Pas, a vu couler votre sang.

Autant de faits pour montrer non seulement le courage et l'esprit de sacrifice des patriotes, mais encore leur intelligente et rapide adaptation au combat.

Combien fut lourde de conséquences funestes pour l'ennemi, la constitution des groupes francs et des maquis. Ne pouvant tolérer un risque considérable sur leurs arrières et leurs lignes de communication, les Allemands, bien à contre cœur, durent immobiliser des forces énormes et qui auraient été ailleurs indispensables, pour tenter de contrôler, de détruire des groupements résistants très inférieurs en nombre et en armement, mais sachant profiter du terrain et par dessus tout, animés d'un esprit combattif hors de pair.

Mais bien au-delà de toute considération de cet ordre, la lutte farouche de la Résistance, et en particulier dans la région de Grenoble, avait une haute signification.

Battue, trahie, mal commandée, objet de tentatives de divisions, torturée par la Gestapo, la France, malgré Vichy, malgré ses épreuves, redressait la tête.

Il y avait eu l'Appel du Général de Gaulle, le retour au combat des Forces Françaises Libres, il avait eu le sursaut National de tous ceux qui, en notre pays, avaient le sens de l'indépendance, de la dignité, de l'honneur. Il y avait eu malgré les pertes, les massacres, les deuils et les épreuves, des Résistants pour montrer la force de notre pays, pour écrire envers et contre tout, une page d'Histoire qui ne devra jamais être oubliée.

Des vœux...

En ce début d'année, nous présenterons d'abord nos vœux les plus sincères à tous nos lecteurs, et souhaitons à chacun, avec une excellente santé, la réalisation de leurs désirs. Nos vœux iront également à notre Association à qui nous souhaitons une bonne et heureuse année 1975.

Vous recevez aujourd'hui seulement ce Bulletin qui devait paraître début octobre, et vous constatez aussi qu'il est plus important que d'habitude. Ces deux faits demandent des explications.

Le 14 septembre 1974, la préparation du Bulletin n° 8 n'étant pas suffisamment avancée, le Conseil d'Administration a décidé de grouper deux numéros (n° 8 d'octobre et n° 9 de décembre) pour en réaliser un seul, dont une bonne partie serait consacrée aux cérémonies du 30^e Anniversaire des Combats du Vercors. La sortie de ce numéro avait été annoncée pour la deuxième quinzaine de novembre. Les difficultés se sont accumulées, avec la longue grève des P.T.T., mais surtout provoquées par des circonstances indépendantes de notre volonté, qui ont vu arriver la fin de l'année 1974 sans que la réalisation ait été terminée.

Le 11 janvier 1975, une réorganisation administrative, consécutive au départ du Secrétaire National P. VOLPIN, compliquait encore les choses. La réalisation du Bulletin allait être prise en charge par une nouvelle équipe, et il restait beaucoup à faire. Cette équipe se trouvait en même temps face à une situation administrative assez confuse, qu'il fallait rétablir au plus tôt. C'est tout cela — et malgré les bonnes volontés effectives et efficaces de quelques camarades — qui a causé le retard important de cette parution.

Certains d'entre vous se sont émus, inquiétés. La plupart ont attendu, avec une patience dont nous les remercions. A tous, nous présentons nos excuses et demandons l'indulgence et la compréhension.

Nous avons essayé de faire pour le mieux, cela a demandé beaucoup de travail, et nous espérons que vous serez satisfaits de ce numéro, qui sera un numéro-souvenir.

Le Bulletin continue donc. Mais la survie d'une revue comme la nôtre pose beaucoup de problèmes, du côté financier surtout.

Avec l'aide de tous, nous espérons les résoudre.

...et des excuses

Après le congrès 74

JURY

Comme nous l'avons indiqué dans le Bulletin n° 7, nous revenons sur le compte rendu du Congrès pour apporter quelques précisions et rectifications.

1) Les rapports au Congrès ont été présentés respectivement par les camarades indiqués ci-dessous :

I - MONUMENTS ET NECROPOLES : A. Benmati (Commission des Stèles et Monuments).

II - MONUMENT E.-CHAVANT : P. Maillot (Membre de l'Association).

III - L'ASSOCIATION VUE DE L'EXTERIEUR : A Blanchard (Président de la Section de Paris).

IV - BULLETIN : A. Darier (Délégué de la Section de Mens).

2) La Commission de Contrôle de Gestion mentionnée page 21 du Bulletin n° 7 est une Commission créée par la Section de Grenoble et non par le Conseil d'Administration.

3) Résultats complets du vote pour le Jury d'Honneur.

Votants : 309. Bulletins nuls : 16. Bulletins exprimés : 293.

Ont obtenu :

1) Abbé VINCENT	281 voix
2) G. RAVINET	278 »
3) M. MANOURY	272 »
4) L. BOUCHIER	270 »
5) P. TANANT	263 »
6) JUGE	255 »
7) Cl. BEAUDOING	240 »
8) Gal COSTA de BEAUREGARD	193 »
9) R. SURLE	190 »
10) L. ALLEMAND	185 »
11) L. BEAUCHAMP	183 »
12) H. COCAT	170 »
13) DREVETON	176 »
14) Henri FICHET	175 »
15) VINCENT-BEAUME	114 »
16) Gilbert FRANÇOIS	84 »
17) L. ROSE	52 »
18) Jean BLANCHARD	33 »
19) P. BRISAC	1 »
20) Fernand FICHET	1 »
21) J. LA PICIRELLA	1 »

4) COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 1974

Membres élus :

- 1) G. LAMBERT renouvelable en 1975
Trésorier National
- 2) G. BUCHHOLTZER renouvelable en 1975,
Trésorier national adjoint — A remplacé J. LA PICIRELLA
- 3) P. VOLPIN renouvelable en 1975,
Secrétaire National
- 4) A. BENMATI renouvelable en 1976
Secrétaire national adjoint
- 5) A. CROIBIER-MUSCAT, renouvelable en 1976
- 6) G. RAVINET renouvelable en 1976
Président National
- 7) L. BOUCHIER renouvelable en 1977
Vice-Président national
- 8) M. DENTELLA renouvelable en 1977
Vice-Président national.
- 9) A. ROUSSEAU renouvelable en 1977

Membres de droit :

Les Présidents de toutes les Sections ainsi qu'un Délégué par Section.

5) RAPPORT FINANCIER

Dans le compte rendu paru dans le Bulletin n° 7 de juillet, une erreur a fait mentionner que le rapport financier avait été adopté à l'unanimité.

Il fallait lire : « moins deux abstentions ».

vie des sections

VALENCE

Réunion de la section de Valence des Pionniers du Vercors, le vendredi 6 septembre 1974 à 20 h 30 au siège.

Présents : MM. Manoury, Blanchard, Julien, Faurel, Banjou, Coursange, Biossat, Chalayer, Traversaz, Bichon, Bos, Chauvin, Vergier, le gendre de Faurel.

Excusés : MM. Pujo, Gelas, de Saint-Prix, Bouclier, Célerien.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour du Bureau National et du Conseil d'Administration qui aura lieu le 14 décembre à Grenoble, 14 heures.

En l'absence du camarade Gelas, le camarade Odeyer accompagnera le Président.

Discussion sur le voyage à Reims, le 19 septembre prochain pour deux jours. Sont désignés MM. Bas Pierre, Faurel André, Biossat Max, Bichon Léon et Chalayer Jean.

Le départ se fera du siège à 6 h par le camarade Bas. Il prendra Bichon au passage à St-Marcel-les-Valence, ensuite Biossat chez Odeyer, route de Romans à Alixan, et de là à St-Etienne-de-St-Geoirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30.

PONT-EN-ROYANS

Réunion de la section de Pont-en-Royans des Pionniers du Vercors le 7 mai 1974 à 20 h, salle de la Justice de Paix.

Présents : MM. François Louis, Eynard Roger, Minaudier Rémy, Belle Sylvain, Mucel Ernest, Veilleux Henri, Place Marcel, Trivero Edouard.

Excusés : MM. Brun Louis, Claret Rogert, Reynaud Gérard, Perrazio.

Le Secrétaire National, Pierre Volpin, assistait à cette réunion importante.

Sur proposition du Bureau Central, notre section a reçu l'invitation à organiser le concours de boules fédéral annuel.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Bureau 1974 fut mis en place.

Président : M. Brun Louis

Président délégué : M. François Louis

Vice-Président : M. Eynard Roger

Secrétaire : M. Minaudier Rémy

Trésorier : M. Belle Sylvain

Délégué Bureau National : M. Mucel Ernest.

ORGANISATION DU CONCOURS

Il a été décidé qu'il se déroulerait le 31 mai, au stade Louis Brun.

Le repas de midi serait traité par l'Hôtel Beau-rivage, au prix de 30 F vin compris, par personne, servi à la salle des fêtes.

PROGRAMME :

Samedi 12 - 14 heures

Réunion de tous les membres de la section au stade Louis Brun, pour la mise en place des jeux, buvette et tombola.

— buvette : serait tenue par Trivero Edouard
tombola : organisée par les épouses Mucel, Veilleux et Volpin

— sonorisation : mise en place par le Secrétaire National

— pavoisement : assuré par les services de la Mairie de Pont-en-Royans.

Dimanche 13

8 h : Réception et inscriptions (20 F par par quadrette)

8 h 45 : Vin d'honneur, pognes

9 h : Début des parties

12 h : Arrêt. Rassemblement devant le café Brun, départ en cortège en direction du Monument aux Morts, dépôt d'une gerbe

12 h 45 : Vin d'honneur offert par la Mairie dans la salle des fêtes

14 h 30 : Fin du repas

15 h : Reprise des parties

18 h : Fin du concours. Remise des prix.

Les questions administratives furent réglées par le Secrétaire National, entre autres l'établissement des diplômes pour Maurin Henri et Trivero Edouard.

Dans le cadre des cérémonies du XXX^e anniversaire, il est demandé à Eynard Roger d'autoriser sa fille Mireille à participer à la cérémonie de Vassieux, en faisant la réponse « Mort pour la France » à l'appel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Informations administratives

La rédaction de notre journal a reçu du Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, un certain nombre de « notes d'information ». Elle a estimé nécessaire de vous présenter un résumé succinct de quelques-unes de ces notes, lorsque l'objet semble susceptible de vous intéresser.

Note d'Information n° 24 :

Le droit à la retraite anticipée pour les anciens combattants et anciens prisonniers de guerre.

En application de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973, le Gouvernement a fait publier un décret n° 74-54 du 23 janvier 1974 qui précise les possibilités ouvertes aux anciens combattants et prisonniers de guerre pour faire valoir à ce titre, leurs droits à la retraite avant l'âge de 65 ans.

Cette note ajoute... mais il estime opportun de rappeler également qu'indépendamment de ces textes, les anciens combattants et prisonniers de guerre pouvaient d'ores et déjà jouir de leur retraite par anticipation à compter de 60 ans, dans les conditions prévues à l'âge de 65 ans, si leur état de santé, médicalement constaté, leur permettait d'invoquer une inaptitude physique au travail, au titre de la Loi Boulin (du 31 décembre 1971) toujours en vigueur.

Note de la rédaction : Précisons que si la Loi du 21 novembre 1973 votée à l'unanimité par le Parlement, devait permettre aux anciens combattants et prisonniers de guerre de bénéficier, entre 60 et 65 ans, d'une retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de 65 ans, le décret du 23 janvier 1974 a complètement modifié les dispositions initiales de la Loi, dont il était sensé fixer les modalités d'application. L'échelonnement dans le temps, défini par ce décret, ne permet le bénéfice de la Loi qu'en 1977, pour ceux qui ont eu 60 ans en 1973.

Pour atténuer les pénibles effets de ce décret, dit d'application, la note du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants renvoie les bénéficiaires déçus par cette interprétation insolite, à une Loi du 31 décembre 1971, dite Loi Boulin.

Or pour bénéficier de cette Loi, les intéressés devraient présenter une inaptitude physique au travail d'au moins 50 % (évaluation selon le barème d'invalidité du travail). Signalons qu'une inaptitude au travail évaluée selon ce texte, ne correspond nullement à une invalidité indemnisée au titre du Code des pensions militaires d'invalidité. Une invalidité militaire de 75 à 80 % peut ne pas être considérée comme entraînant une « inaptitude » au travail de 50 %. Nous ne nous attarderons pas sur les autres difficultés d'application de la Loi Boulin.

Note d'Information n° 26 :

Les pensions de veuves de guerre âgées de 60 ans au moins, peuvent atteindre l'indice 500. Toutes les veuves ayant atteint l'âge de 60 ans bénéficieront désormais au minimum d'une pension calculée sur l'indice 500.

Le même avantage est accordé aux veuves âgées d'au moins 60 ans, mais infirmes, atteintes d'une maladie incurable ou d'une incapacité permanente de travail.

Cependant, lorsque le droit à pension de veuve est alloué par « réversion » (quand le mari est décédé des suites d'une affection étrangère au

service alors qu'il était pensionné à 60 % au moins) le montant de la pension de veuve ne pourra dépasser celui de la pension qui était allouée au mari.

Cette disposition est la conséquence logique de l'élévation à l'indice 500. La pension de la veuve ne saurait être supérieure à celle qui était perçue par le mari. C'EST UN PRINCIPE CONSTANT DANS LE SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE.

Note de la rédaction : En ce qui concerne les pensions de veuves au taux de réversion, la dernière phrase de la note d'information n° 26, nous semble pour le moins erronée. En réalité, le 3^e paragraphe de l'article L. 43 du Code des pensions militaires d'invalidité énonce « peuvent également prétendre à une pension du taux de réversion, les veuves des militaires et marins morts en jouissance d'une pension définitive ou temporaire correspondant à une invalidité égale ou supérieure à 60 % ou bien en possession des droits à cette pension. » Ainsi donc la Loi n'accorde pas à la veuve la continuation du versement de la pension du mari, ni même une fraction de cette pension. Elle lui octroie une pension forfaitaire, sans aucune relation avec celle que percevait le défunt.

La veuve est un ayant-droit et la qualité de pensionné ou d'ayant-droit du mari lui-même n'est qu'une condition légale du droit propre de la veuve.

Les auteurs de la Loi de finances de 1974 semblent avoir curieusement interprété la revendication des associations de ressortissants, qui eux demandent en réalité que « la pension d'une veuve au taux normal fût égale à la moitié de la pension d'un invalide à 100 % (allocations G.I. et G.M. comprises).

Les « bénéficiaires » ont dû être surpris de voir cette augmentation assortie d'une condition d'âge et allouée au détriment des titulaires du taux de réversion.

Note d'Information n° 29 :

Groupe de travail sur les forclusions.

Un projet de texte ayant reçu l'accord des associations, propose la suppression des délais de forclusion. Ce projet est assorti d'un délai d'incitation pour production des témoignages non contemporains des faits.

Note d'Information n° 30 :

Projet de décret pour faciliter la reconnaissance du droit à pension des « internés ».

Le Groupe de travail « internés », réuni le 26 mars 1974 pour examiner un projet de texte assouplissant le régime de la preuve pour les internés qui veulent faire valoir leurs droits à pension, a donné son accord.

Note d'Information n° 33 :

Retraite du combattant G. 39-45.

Avec le budget de 1973, le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants victimes de guerre a réalisé le « dégel » (!) du taux forfaitaire (??) de la retraite. A l'occasion du débat sur le budget de 1974, il a annoncé au nom du Gouvernement, que la mise à parité de la retraite 39-45 avec celle de 1914-1918 serait (...) réalisée avant la fin de la législature. En prévision du budget pour 1975, le Secrétaire d'Etat a fait une proposition pour une nouvelle étape de revalorisation (...) de la retraite du combattant 1939-1945.

Note de la rédaction : Cette promesse traditionnelle est imperturbablement renouvelée chaque année...

Relance de la concertation rue de Bellechasse

UNE CONTRIBUTION A LA CLARIFICATION DU CONTENTIEUX A. C. »

« Le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et les représentants des Associations d'anciens combattants et victimes de guerre, estiment que la concertation doit être poursuivie afin que soient étudiées en commun des mesures nécessaires pour perpétuer le message de civisme écrit dans le sacrifice et la souffrance par les anciens combattants de toutes les guerres et pour régler le contentieux existant quant à la défense des droits des anciens combattants et victimes de guerre.

Il sera mis à la disposition des associations, les données statistiques réglementaires et financières nécessaires.

Les débats de groupe de travail à organiser feront l'objet d'un compte rendu de synthèse. »

La motion ci-dessus a été adoptée à l'unanimité le 16 juillet 1974 à l'issue d'une réunion qui se tenait au Secrétariat d'Etat aux anciens combattants, rue de Bellechasse et au cours de laquelle M. André Bord avait tenu à rassembler autour de la même table les représentants de l'U.F.A.C. et les représentants des associations d'anciens combattants qui ne font pas partie de cette fédération.

La présente note a pour objet d'informer le monde combattant des conditions dans lesquelles s'est engagée la plus large et la plus complète concertation qui se soit jamais déroulée entre toutes les associations d'anciens combattants et leur Ministre de tutelle.

MESSAGE DE M. ANDRÉ BORD AUX ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Anciens Combattants, Victimes de Guerre,
Chers Camarades,

Nous avons entrepris de suivre une route en commun le 6 juillet 1972 ; cette route, nous allons la poursuivre ensemble sur la voie tracée par M. Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République et par M. Jacques Chirac, Premier Ministre, qui viennent de me confirmer dans mes fonctions à la tête du département de la rue de Bellechasse.

Le nouveau Président de la République a manifesté dès le 8 mai dernier, auprès de la dalle sacrée, place Charles-de-Gaulle, l'intérêt qu'il porte au contact des représentants des trois générations du feu. Cette cérémonie honorant le soldat inconnu leur fut en effet consacrée pour la plus large part ; elle fut significative de l'esprit qui anime M. Valéry Giscard d'Estaing, désireux certes de simplifier la vie publique française mais maintenant très haut : le devoir du souvenir et la cordiale fraternité entre anciens combattants.

Pour ma part, je me réjouis de rester avec vous et de pouvoir ainsi poursuivre ensemble ce qui

a été entrepris. Les difficultés ne m'ont pas manqué ; elles ne manqueront pas, il faut le dire, mais je souhaite toujours les surmonter avec vous parce que je veux servir l'intérêt des anciens combattants et des victimes de guerre et parce que je crois comme vous que cet intérêt, c'est celui de la France.

J'ai toujours tenté d'être proche de ceux dont le sort m'a été confié par le Gouvernement ; je ferai en sorte de l'être plus encore. J'ai voulu agir en concertation avec vous et je le ferai plus encore. J'ai souhaité une administration humaine, à l'image des problèmes qu'elle doit résoudre ; elle le sera plus encore, car il est en effet toujours possible de faire mieux.

En cette année anniversaire de la libération du territoire, je ressens mieux que jamais comme un honneur la mission qui m'incombe et cette année, si vous le voulez bien, nous dédierons notre action commune à la mémoire de ceux qui voici trente ans ont acquis si chèrement notre droit à la liberté.

Paris, le 11 juin 1975.
André BORD.

CONCOURS DE BOULES

12 MAI 1974

Dimanche, les Pionniers du Vercors et leurs épouses s'étaient donnés rendez-vous à Pont-en-Royans, pour disputer leur challenge fédéral de boules.

Dès 9 heures, le concours débuta mettant aux prises près de dix-huit quadrettes sur le stade Louis-Brun. Avant le repas, les Pionniers déposèrent une gerbe au monument aux morts. Le concours se termina au cours de l'après-midi.

La quadrette Bichon de Valence, vainqueur du concours se vit remettre la garde du challenge fédéral pour une année, la coupe des Pionniers revenant à la quadrette Morin de La Sône.

Ce concours se déroula dans une très bonne ambiance, due à une parfaite organisation, l'accueil chaleureux de la section de Pont-en-Royans, le repas excellent et la sportivité de tous les concurrents se disputant les points jusqu'à la nuit tombée.

L'ambiance était si sympathique qu'un grand nombre de Pionniers retourna à la salle des fêtes, pour y déguster une soupe à l'oignon savoureuse et, c'est tard dans la soirée, qu'avant de prendre le chemin du retour, ils eurent la joie pour la première fois, d'entendre le Président National dans son répertoire de chansons, et de le voir esquisser quelques pas de danse, suivi bientôt par les autres participants.

Ce fut une excellente journée et nous voudrions en voir beaucoup de semblable. Aussi pour 1975, ce concours fédéral qui devrait se dérouler en mai, sera proposé au calendrier des activités, en fin d'année.

Après Valence, Lyon et Pont-en-Royans, nous verrons très bien ce rassemblement de l'autre côté du Vercors, dans la région de Mens, Monestier-de-Clermont.

Nous nous sommes laissés dire qu'au pied du Mont Aiguille, la commune de Chichilianne possédait de nombreux jeux dans un cadre grandiose, et un restaurant accueillant.



Le musée de la Résistance de Romans

**Siège : Musée Municipal,
2, rue Sainte-Marie, 26100 ROMANS**

Romans, « Porte du Vercors » se devait d'avoir son Musée de la Résistance et de la Déportation. C'est chose faite maintenant, il a été inauguré le samedi 22 juin 1974.

CREATION

En 1971, les membres des associations suivantes, de Romans et Bourg-de-Péage, se sont réunis afin de créer un Musée de la Résistance et de la Déportation.

- Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance,
- Association des Déportés et Internés Résistants et Patriotes,
- Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.

Ces trois associations se groupaient sous le nom de « Comité du Musée de la Résistance et de la Déportation », dont les statuts furent déposés le 6 mars 1972. Pendant deux ans et demi, les documents, armes, photos et objets divers furent recherchés et collectés avec l'aide de M. Vincent Beaume du Comité de l'Histoire de la deuxième guerre mondiale, du Comité de l'Histoire à Paris, des archives de la Préfecture de la Drôme, des services aéronautiques de Valence.

Enfin, la Municipalité de Romans, donna une des salles de son Musée Municipal, situé dans l'ancien couvent de la Visitation, 2, rue Ste-Marie, dans laquelle a été réalisée l'installation du Musée, grâce à diverses subventions attribuées au Comité.

INSTALLATION

Le Musée comporte trois salles ayant chacune un intérêt particulier, montrant par une judicieuse présentation d'armes, d'objets, de documents et de photos, ce que furent les heures glorieuses et tragiques de la Résistance et de la Déportation.

1. Salle « Armement », dans laquelle sont installés des armes, munitions, explosifs, parachutes, containers récupérés dans les maquis.
2. Salle « Résistance », les documents, photos, cartes représentent tout d'abord :
 - la défaite française de 1940,
 - la naissance du nazisme en Allemagne,
 - la résistance française en général, et plus particulièrement, celle du Vercors,
 - la collaboration,
 la libération du territoire et la renaissance à la liberté.
3. Salle « Déportation » dans laquelle documents, photos et objets divers stigmatisent l'horreur de la déportation organisée par les nazis.

INAUGURATION

C'est en présence de très nombreux anciens résistants et déportés, et de nombreuses personnalités civiles et militaires, que M. Claudius Brosse, Préfet de la Drôme, a inauguré le Musée, le samedi 22 juin 1974, dans la matinée.

M. le Préfet avait à ses côtés, M. Jacques Debu-Bridel, Président National de l'A.N.A.C.R. et membre du Conseil National de la Résistance, ainsi que M. Didier, Maire de Romans.

A l'issue de cette inauguration, les personnalités se sont retrouvées dans les jardins du Musée, pour entendre une série d'allocutions prononcées tout d'abord par M. Vallon, Président du Comité du Musée, M. Jacques Debu-Bridel, M. Didier, Maire de Romans et M. Claudius Brosse, Préfet de la Drôme.



Dans son allocution, M. le Préfet invita à réfléchir « sur la valeur exemplaire du sacrifice de ceux qui tombèrent pour notre Pays », soulignant que « ce sacrifice prend là, une dimension qui touche à la grandeur ».

M. Jacques Debu-Bridel, quant à lui, devait rappeler « que nous n'avons pas le droit d'oublier, car oublier serait trahir et nous ne trahisons pas nos camarades ».

C'est précisément ce qu'a voulu le Comité du Musée, en s'attachant avec obstination à réaliser le reflet d'une page héroïque écrite par tous ceux, Résistants et Déportés qui surent résister et mourir pour rester libres.

Afin de pouvoir améliorer encore la qualité de la documentation réunie dans le Musée, tout document, objet, arme, photo se rapportant à la Résistance ou à la Déportation seraient acceptés avec reconnaissance par le Comité du Musée. Ecrire pour cela à l'adresse suivante : Musée de la Résistance et de la Déportation, 2, rue Ste-Marie, 26100 Romans.



le mot du chamois

Le mois de juillet est déjà loin. La neige recouvre le Vercors. A Autrans, à Villard-de-Lans, au col du Rousset, les touristes se sont transformés en skieurs. A Saint-Nizier et à Vassieux, pendant quelque mois, personne n'entrera plus dans les cimetières où s'inclinait la foule cet été, et où les tombes ont disparu sous l'uniforme tapis blanc...

Il ne peut être ni l'un ni l'autre pour les Anciens du Vercors. Car les cérémonies qui ont marqué, sur le Plateau et ses abords, la trentième commémoration de nos combats, ont apporté à ceux qui y participèrent des joies et des souvenirs durables.



Joie des retrouvailles. Plaisir profond de reconnaître un camarade perdu de vue, avec qui nous avons revécu les bons et mauvais moments. Rencontre enrichissante avec un autre, inconnu jusque-là, mais si proche de nous. Cœur heureux d'une amitié retrempée dans une communion de sentiments fraternels.

Souvenirs ravivés. Souvenirs personnels à chacun, du long et périlleux chemin suivi pour vivre l'enfer et en sortir. Souvenir d'un visage, le camarade tombé à Saint-Nizier, à Vassieux, à Valchevière, sur les Pas de l'Est, en forêt de Lente, ou massacré à la grotte de la Luire, ou bien fusillé après quelles tortures à Saint-Nazaire-en-Royans, à La Chapelle, à Saint-Paul-de-Varces. Souvenir aussi d'autres camarades qui s'en étaient « tirés » comme nous, mais qui sont tombés plus loin, dans d'au-

tres combats pour la Victoire. Et souvenir encore de ceux que nous avions l'habitude de voir les années précédentes, et que nous savons endormis à jamais maintenant, comme tous les autres.

Joies pures et souvenirs douloureux d'une époque, qui, dans notre vie quotidienne de trente ans après, nous semblent parfois si lointains, confondus avec un rêve, et parfois nous reviennent avec tant de précision qu'il nous semble que c'était hier.



La leçon de nos cérémonies, nous la tirerons de leur réussite. Leur double but était une commémoration et un rassemblement. Les deux ont été atteints, **et par là même, ils justifient parfaitement, en montrant sa nécessité, l'existence de notre Association.**

Il faut qu'elle soit bien vivante, forte, rayonnante. Elle ne peut ni ne doit écraser personne mais elle doit être présente en permanence, au Vercors, comme partout où l'esprit et le souvenir de la Résistance peuvent se manifester ou être soutenus.

Et pour cela, pour qu'elle ait simplement le droit à la parole, pour que chacun compte avec elle, pour qu'elle soit honorée autant que respectée, elle a besoin de deux choses : un groupe de camarades capables et dévoués pour la diriger, et aussi le soutien de ses membres, c'est-à-dire **de nous tous.**

Du Président de Section au plus lointain des « Isolés », nous pouvons et devons tous participer. Nous sommes encore mobilisés, comme nous l'étions il y a trente ans, volontairement. Si les résultats de notre action du moment n'ont pas toujours été ceux que nous espérions, ce n'est pas là un motif d'abandon, mais au contraire la preuve que la tâche n'est pas tout entière accomplie. Car nous restons parmi les gardiens d'un Idéal, et de valeurs morales qui sont toujours à défendre.

Nous sommes aussi des témoins : notre témoignage est absolument nécessaire puisque, comme l'a dit un grand écrivain et résistant « **celui des hommes trop fiers de n'avoir rien fait ne cesse de renaître** ».



La réussite du Trentième Anniversaire n'est pas un aboutissement, ni un argument pour relâcher notre action. Elle est plutôt un encouragement devant ce qui reste à faire, et qu'il faudra aussi mener à bien : conserver avec nous tous les camarades qui nous ont rejoints à cette occasion, et

ne pas les laisser retourner à leur indifférence ; en amener d'autres que nous n'avons pu retrouver jusqu'ici et qui peut-être nous ignorent ; et puis aller à la recherche des familles des morts, leur faire connaître notre Association, et augmenter ainsi le nombre de nos Membres Participants, trop faible encore aujourd'hui.

L'esprit de notre Association n'est pas en péril. Nous en avons eu la preuve au rassemblement de juillet. Maintenir cet esprit ne devrait pas créer de soucis importants. Nous saurons nous tenir éloignés de la politique, de toute ingérence extérieure, de toute compromission, pour rester, à l'intérieur de l'Association, les hommes libres que nous avons voulu être.

Dégagés de ce souci moral — définitivement il faut l'espérer — nous avons à reporter nos efforts sur des actions matérielles. Elles sont importantes et elles conditionnent l'existence physique de l'Association.

C'est peut-être là, allons-nous penser, la tâche du Conseil d'Administration et du Bureau National (de bien grands mots pour une réunion de camarades, mais c'est pourtant ainsi qu'il faut les appeler), puisque nous les avons choisis pour cela. Mais ils ne peuvent ni se doivent travailler seuls. Ils sont là pour diriger l'Association dans son fonctionnement de tous les jours, mais aussi pour étudier, mettre au point, proposer. Chaque Pionnier doit être informé, pour qu'il puisse s'intéresser, demander des explications, poser des questions, afin de décider, c'est-à-dire approuver ou repousser.

Parmi les sujets importants à traiter dans l'immédiat le plus proche :

- la situation financière qu'il faut maintenir saine, puisqu'elle est le « nerf de la guerre », en surveillant attentivement la trésorerie ;
- une réorganisation administrative, simple et claire, qui permette à tout moment à un Pionnier, une Section ou un Organisme d'obtenir le renseignement demandé ;
- la vie de notre Bulletin « Le Pionnier du Vercors », si nécessaire, indispensable même, mais si coûteux ;
- la réalisation du monument de notre Patron Eugène CHAVANT ;
- l'Annuaire et la Médaille, depuis si longtemps en projets.

Ce sont là quelques questions parmi d'autres, qui seront vraisemblablement à l'ordre du jour de notre Congrès du 20 avril prochain à Villard-de-Lans, sur lesquelles nous sera demandé notre avis.

Chacun peut en discerner facilement l'importance.

Tous ces points feront l'objet d'études préalables et de discussions, passionnées quelquefois. L'avis et l'opinion de chacun sont utiles et respectables, l'essentiel en fin de compte est que tout se passe entre gens de bonne compagnie.

L'intérêt de la seule Association est en jeu, il ne fait aucun doute que les décisions prises lui seront conformes.

..

Par les réunions du Bureau National et du Conseil d'Administration pour préparer sérieusement le Congrès, par les réunions de Sections à l'ambiance un peu différente de par une participation plus locale, par la liaison maintenue avec le Bulletin, l'Association poursuit sa route, son Trentième Anniversaire passé, en ce début de nouvelle année.

Nous formulerons pour elle des vœux de prospérité, accompagnés de notre promesse sincère d'un soutien effectif.

Sans vouloir « en faire trop », ce qui n'est pas souhaitable, mais dans la mesure où elle veut être dynamique et active pour conserver groupés et unis en elle tous ses membres, elle se crée des obligations qu'elle doit assumer.

Elle a tout à fait conscience de ne pas être complètement à l'abri des difficultés, des incidents, des obstacles qui peuvent se dresser devant elle. Mais elle doit pouvoir compter sur chacun de nous et la force que nous représentons, pour les surmonter, parce que c'est une des premières conditions de son existence.

**

L'hiver n'est donc pas tristesse, ni oubli. Il est espérance, car le printemps reviendra.

Et avec lui le mois de mai et son huitième jour triomphant, celui de 1945, où les efforts et les sacrifices de millions d'hommes aboutirent à la fin d'un cauchemar.

A la table de la capitulation nazie, la France était assise.

Nous en étions l'une des raisons.

Cet Anniversaire sera célébré pour la Trentième fois comme il se doit. Les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors ont le droit et le devoir de se préparer à être présents, encore plus nombreux et plus fervents.

LE CHAMOIS.

Informations...

INFORMATIONS PRATIQUES ET UTILES

1. — BULLETIN

Dans sa réunion du 14 septembre, le Conseil d'Administration a décidé de retarder la parution du bulletin n° 8, initialement prévue pour le 10 octobre, et d'annuler le n° 9 prévu le 31 décembre.

Ces deux derniers numéros seraient alors remplacés par un bulletin spécial, du type « Album-Souvenir », faisant revivre les cérémonies du XXX^e Anniversaire.

2 — PUBLICITE

L'année 1974 s'achève sans qu'aucun support publicitaire des sections n'ait été apporté à ceux déjà existants et fournis en majeure partie par la section de Villard-de-Lans.

Pour que notre bulletin vive, il est nécessaire que chaque section fasse un travail de recherches publicitaires.

3. — ABONNEMENT

Si un grand nombre des membres de notre Association a réglé l'abonnement 74, il reste encore 400 adhérents ne l'ayant pas fait.

Sur proposition du Président National, le 14 septembre, il a été décidé que le bulletin spécial ne serait pas adressé aux membres n'étant pas à jour de leur abonnement.

C'est pourquoi il est nécessaire que, pour 1975, un effort particulier soit fait dans ce sens, et que le montant des abonnements soit recueilli directement par les sections, et adressé en bloc à la Trésorerie.

Dans ce bulletin la fiche d'abonnement 1975 est jointe.

4. — INSIGNE FUNERAIRE

Adoptées au Congrès 73, prévues à l'article 21 de notre Règlement, fabriquées et mises en place, approuvées par le Conseil d'Administration le 9-2-1974 (compte rendu n° 6, page 9) il est donné en détail les conditions dans lesquelles le Bureau Central accepte d'appliquer la réalisation des insignes funéraires.

Réalisées avant les cérémonies du XXX^e Anniversaire, une cinquantaine de ces insignes ont été placées sur les stèles et monuments. A ce jour il en reste un stock de 250 en dépôt à Grenoble.

Le Bureau Central se trouve gêné sur le plan trésorerie, car il a été dans l'obligation de faire l'avance de plus de 11 000 F.

Aussi, nous demandons aux Présidents de section, de bien vouloir prendre livraison des insignes qui leur sont nécessaires et de régler par retour (40,00 F pièce).

A ce sujet, nous tenons à remercier les sections de Villard-de-Lans et Pont-en-Royans qui, seules ont appliqué la règle qui subordonnait la réalisation de ces insignes.

Il reste bien entendu, que celles déposées pour les cérémonies du XXX^e Anniversaire sont à la charge du Bureau Central, en remplacement des gerbes.

5. — GADGETS DIVERS

Le Bureau Central prend en charge, chaque

année, la réalisation de divers gadgets-souvenirs. Une large diffusion de ceux-ci assure à notre Association, un équilibre financier appréciable. C'est pourquoi, nous vous demandons de faire un effort particulier afin de diminuer notre stock, ce qui immobilise une trésorerie importante.

Sur simple demande de votre part, nous vous adresserons :

- Médaille du XXX^e Anniversaire 100 F pièce
- Autocollant 1 F pièce
- Disque « Chant des Pionniers » 10 F pièce
- Guide du Vercors 5 F pièce
- Carte de vœux 2 F pièce

6 — RELATIONS AVEC LE BUREAU CENTRAL

Comme le prévoient nos statuts et règlements, chaque membre de notre Association peut s'adresser au Bureau Central pour toutes questions relatives à celle-ci.

Il est toutefois nécessaire et souhaitable que ces questions soient transmises par le canal du Président de section. Ce dernier établit un questionnaire, l'adresse au Bureau Central qui en étudie le fond, fournit les éléments de réponse, présentés au prochain Conseil d'Administration.

Chaque question doit être adressée quinze jours avant le Conseil d'Administration.

Nous vous rappelons que les statuts et règlements peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale, sur simple proposition du Conseil d'Administration ou du dixième des membres composant cette Assemblée art. 17).

La réunion du Conseil d'Administration est provoquée par le Président, au moins une fois par trimestre, ou exceptionnellement lorsqu'elle est demandée par un tiers de ses membres (art. 6).

Le Bureau National doit se réunir au moins une fois par mois, ou à la diligence du Président (art. 4 règlement intérieur).

Nous vous rappelons que les statuts et règlements intérieurs ont paru dans le procès-verbal n° 2 - avril 73. Sur simple demande de votre part, nous vous adresserons un exemplaire de ceux-ci, ainsi que les modifications adoptées par l'Assemblée Générale.

Au siège de Grenoble une permanence est assurée tous les jours :

de 10 h à 12 h - de 16 h à 18 h
le samedi matin : de 10 h à 12 h.

7. — NOTES DU TRESORIER

La cotisation est fixée chaque année par l'Assemblée Générale. En 1974 son montant a été fixé à 10 F.

En 1975 le montant en restera inchangé et nous nous engageons à percevoir les cotisations dans les meilleurs délais, afin que pour le Congrès, le maximum de membres soit à jour et puisse ainsi participer à toutes les opérations de vote.

L'article 16 de nos statuts et l'article 4 de notre règlement intérieur, prévoient la ventilation de ces sommes ainsi que la tenue des comptes des sections.

C'est pourquoi, nous vous rappelons notre demande d'appliquer les termes de ces articles,

en nous adressant le dernier jour de chaque trimestre, les situations financières.

Le mouvement de fonds vers le Bureau Central doit se faire à M. le Trésorier National. Ne pas omettre de mentionner les comptes Caisse d'Epargne, bancaires et CCP.

Dans la mesure du possible, il est souhaitable que tous ces mouvements se fassent par chèque. A chaque expédition de situation financière, il y aura lieu d'établir une liste nominative des cotisants du trimestre et des abonnés.

Ces renseignements sont nécessaires à la bonne tenue du registre des effectifs de l'Association et de plus, facilitent le contrôle des opérations lors du Congrès National.

Nous comptons sur votre compréhension pour l'application stricte de ces prescriptions.

8. — CONGRES 1975

La 31^e Assemblée Générale de notre Association, se tiendra cette année à Villard-de-Lans, le dimanche 20 avril 1975 ainsi qu'en a décidé le Conseil d'Administration, dans sa séance du 25 mai 1974.

Deux villes étaient candidates, Villard-de-Lans et Pont-en-Royans. Après élection à bulletins secrets, sur 19 votants, 15 ont voté pour Villard-de-Lans, 4 pour Pont-en-Royans.

Nos assises annuelles se tenant dans la capitale du Vercors, devraient, pour la première fois, provoquer un impact de plus grande ampleur.

Les directives précises (horaire et ordre du jour) de l'Assemblée Générale, seront détaillées dans le prochain bulletin qui paraîtra deuxième quinzaine de mars.

D'ores et déjà, chaque Pionnier ayant retenu la date du 20 avril peut préparer sa participation.

a) S'il est dans l'impossibilité de se rendre à ce congrès il remplira le pouvoir se trouvant dans le prochain bulletin, le remettra à la personne qu'il aura désignée, ou l'enverra au Siège à Grenoble.

Il est rappelé que peuvent voter les membres actifs et les membres participants, à jour de leur cotisation.

b) S'il décide de se rendre à l'Assemblée Générale, chaque Pionnier peut, en outre, adresser par écrit (avant le 31 mars, cachet de la poste) au Siège à Grenoble, ses observations, remarques, questions ou suggestions, concernant un ou plusieurs points de l'ordre du jour, ou d'une façon générale, la marche de l'Association. Elles constitueront à l'Assemblée, la rubrique « Questions Ecrites »

L'ordre du jour sera extrêmement chargé, il ne sera pas possible d'en retarder ou modifier l'horaire. La séance commencera à l'heure précise indiquée, le Conseil demandant à chacun de prendre ses dispositions en conséquence.

Les candidats aux prochaines élections devront se faire connaître soit au Siège, 26, rue Claude-Genin, 38100 Grenoble, soit par le canal de leur Président de section, ce avant le 31 mars 1975.

La liste des candidats sera publiée au prochain bulletin.

Nous recherchons toute bonne volonté pouvant prendre des responsabilités, assurer un travail efficace et constant pour le bon fonctionnement de l'Association. Il est donc néces-

saire que les candidats nous autorisent à donner leur curriculum vitae et nous précisent leur programme d'action.

A ce prochain congrès, il n'y aura pas de tirage au sort. Les membres à renouveler étant les trois derniers : Lambert (La Picirella démissionnaire a été remplacé par Buchholtzer), Buchholtzer et Volpin.

En 1976, le cycle débuté au Congrès 1973 recommencera.

9. — ANNUAIRE ET MEDAILLE

Depuis deux ans déjà nous demandons à tous nos membres de nous adresser une fiche de renseignements. Ceux-ci nous sont nécessaires à l'établissement de l'annuaire général de l'Association.

C'est pourquoi avec l'envoi du bulletin, nous joignons une fiche, à chaque membre n'ayant pas répondu à ce jour.

Lors de sa première réunion, le Jury d'Honneur aura donc à travailler sur ces fiches, déterminant ainsi l'appartenance effective au Vercors, ainsi que l'attribution de la médaille qui reste donc subordonnée à l'inscription à l'annuaire.

ENVOI DU BULLETIN - CHANGEMENT D'ADRESSE

Quelques compagnons se plaignent de ne plus recevoir le bulletin.

La plupart du temps, une fois la vérification faite, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un abonné qui a déménagé... et qui a tout simplement omis de nous signaler son changement d'adresse ! Ce qui fait qu'il a été rayé des abonnements (le bulletin n'est plus expédié au bout de deux « retours » consécutifs).

Nous vous demandons donc lorsque vous changez d'adresse de bien vouloir nous signaler ce changement au plus tôt à l'aide de la carte-réponse ci-inclus.

Merci d'y penser !

Liste des camarades dont l'adresse ci-dessous est fautive. Les bulletins envoyés nous ont été retournés avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ». Ceux qui connaîtraient les adresses exactes des intéressés, voudront bien nous les envoyer. D'avance merci.

- M. Moulin Paul, Lotissement d'Yours, 69450 Irigny.
- M. Belle Marcel, Charnay-lès-Mâcon, 71000 Mâcon.
- M. Dolla Félicien, 39, Vallon Beula, 06000 Nice.
- Docteur Victor Henri, 138 rue de Courcelles, 75017 Paris.
- M. Dumont Lucien, 344, avenue Berthelot, 69008 Lyon.
- M. Rivail Maurice, H.L.M. La Parisière, 26300 Bourg-de-Péage
- M. Rossetti Charles, 60, bd Joseph-Vallier, 38000 Grenoble.
- M. Zahm Jean, avenue de Courbières, 82100 Castelsarrazin.
- M. Tabournel Pierre, 23, avenue Angla, 37000 Toulouse.
- M. Guigues Marceau, rue de la Fontaine, 88170 Chatenou.
- Mme Caillet Angèle, 92, cité J.Nadi, 26100 Romans.
- M. Balme Ange, 38250 Villard-de-Lans.

Pages d'histoire

15 août 1944 à Pont-en-Royans

ON A BEAUCOUP PARLE SUR LE VERCORS

Mais certains faits sont restés dans l'ombre et, s'ils sont passés inaperçus, ils ont permis de découvrir la personnalité courageuse de chacun.

Le (23) ou 24 juillet 1944, les combattants du Vercors reçurent l'ordre de se disperser. Les 150 Pontois répartis sur le plateau, n'eurent qu'une seule idée... Rejoindre Pont-en-Royans où de nombreuses caches leur permettraient d'attendre des jours meilleurs.

Ils se regroupèrent sur les hauteurs du village, d'où la nuit, furtivement, ils pouvaient se glisser dans les maisons, afin d'y trouver refuge.

Pont-en-Royans avait subi de lourds dégâts et pleurait ses morts. Un bombardement l'avait isolé à la porte du Vercors.

Pour rétablir la circulation en direction du Vercors, les Allemands imposèrent à la municipalité le dégagement rapide de la chaussée, et le rétablissement du courant électrique.

Ils indiquèrent, en outre, qu'ils savaient que de nombreux jeunes, retour du maquis, se terraient aux environs et que ceux-ci devaient effectuer les travaux de déblaiement dans les meilleurs délais, faute de quoi des représailles seraient exercées sur la population.

Début août, les Allemands promettaient l'impunité à toute personne travaillant sur les chantiers. C'est pourquoi, de bouche à oreille, la nouvelle fût connue des maquisards et ils descendirent, se répartissant les tâches.

Le jour du 15 août, à l'aube, le garde-champêtre Martin, réquisitionné par les Allemands, battait tambour pour demander à tous les hommes de 18 à 60 ans de se rassembler sur le Pont Picard.

A cette annonce, beaucoup essayèrent de fuir par les greniers, les dédales du haut de Pont-en-Royans, pour rejoindre la forêt, mais hélas, toute tentative de fuite était vaine, le village étant bouclé de tous côtés.

La rage au cœur, ils rejoignirent le Pont Picard, où les Allemands demandaient leur identité. Ils étaient plus de cent, regroupés en ce lieu.

Les Allemands décidèrent de faire deux groupes, l'un de 35 à 60 ans, l'autre de 18 à 35 ans. Le premier groupe fût renvoyé avec ordre de continuer les travaux. Quant au second, fort de 53 hommes (dont trois seulement n'avaient pas participé au Vercors) encadré par un fort détachement d'Allemands, il fût dirigé à pied en direction du Vercors, par les gorges de la Bourne.

Nul ne connaissait et ne pouvait prévoir la destination et le sort réservé... Aussi étaient-ils très inquiets en quittant Pont-en-Royans (nombre d'entre eux portait encore les signes distinctifs de leur passage au Vercors : chaussures, blousons, pantalons...).

M. Schneider, directeur de l'Usine de la Cie Générale Electrique se joignit à cette colonne et parla avec le sous-officier, expliquant qu'il s'agissait là de ses ouvriers, et qu'il arrêterait la production de l'usine (travaillant alors pour les Allemands) si ces hommes n'assuraient pas leur service.

Le sous-officier répondit qu'il ne pouvait prendre de décision, mais qu'un officier, à Chorange, statuerait sur le sort de ce groupe.

Arrivés à Chorange, nouvelle discussion, pas d'officier... La colonne repart en direction de Rencurel. Beaucoup regardaient le bas-côté de la chaussée, pensant y plonger, profitant d'un moment d'inattention de la part des Allemands. Aucun ne put le faire, hélas.

Cette colonne silencieuse arriva à La Balme de Rencurel, y trouvant un nombre important d'Allemands. Une grande agitation régnait.

Le groupe fût parqué à la terrasse d'un café. M. Schneider demanda à voir un officier responsable de la place. Il fût reçu par un commandant à qui il expliqua quels étaient ces hommes, leur rôle et la nécessité de les renvoyer à Pont-en-Royans reprendre la production de l'usine.

Une longue discussion s'engagea et M. Schneider obtint enfin que certains ouvriers spécialisés soient relâchés, leur présence à l'usine étant toutefois contrôlée chaque jour.

Une quinzaine d'hommes purent donc repartir, les autres, toujours parqués, attendaient les décisions ou moyens de transport pour les conduire à Grenoble.

Ce petit contingent libéré partit lentement, se retournant sans cesse jusqu'au virage de la scierie, croyant qu'un ordre brutal ferait ouvrir le feu dans leur dos. Le virage passé, hors de vue des Allemands, ils prirent leurs jambes à leur cou et, certains records de descente sur Pont-en-Royans, furent battus ce jour-là.

La grande agitation régnant dans les milieux allemands, à la Balme de Rencurel (unités se regroupant, nombreuses à bicyclette) ne présageait rien de bon pour le groupe et l'inquiétude les envahissait.

Vers 15 heures, le commandant allemand, sans aucune explication, donna l'ordre de les relâcher... Perplexes, ils quittèrent la Balme de Rencurel, courbant l'échine de peur d'une exécution sommaire. Comme les premiers, arrivés à la scierie, une course à perdre haleine les conduisit à Pont-en-Royans.

Leur joie fût immense de retrouver la population du village sur le chemin du retour, vers l'ancien terrain de rugby... C'est dans les effusions qu'ils apprirent le débarquement des Alliés en Provence, et la fuite précipitée des Allemands.

Voilà, en fait, le récit que l'on pourrait appeler odyssée, de ces 53 hommes qui durent leur salut à une action courageuse de M. Schneider

et à l'affolement des Allemands, battant retraite, à l'annonce du débarquement en Provence.

Tout ceci leur a certainement sauvé la vie, leur évitant la déportation ou l'exécution.

Beaucoup de ces acteurs se sont retrouvés à l'occasion du XXX^e anniversaire et ont revécu cette aventure. Ils se sont promis, un jour prochain, de se regrouper pour une journée de camaraderie à Pont-en-Royans.

L'appel est lancé afin de reconstituer cette colonne... Envoyez vos noms et adresses au Président de la section de Pont-en-Royans.

NOUS EN REPARLERONS !

Pauline

Christine Granville, Comtesse Skarbek, de la mission « Jockey », parachutée à Vassieux en mai 1944.

Pour tous ceux qui n'ont pas connu « Pauline » dans le Vercors, les Hautes-Alpes, le Vaucluse ou sur la frontière italienne, il est difficile de se rendre compte de son efficacité durant les quatre mois de sa participation à la libération du sud-est.

Il suffisait de la rencontrer une fois pour savoir qu'elle avait une rare personnalité, et possédait les plus hautes qualités. Vous auriez eu ce même témoignage, que ce soit du Général H. Zeller, du camarade Chavant, de Paul Héroult de Marcelini (chef des maquis italiens en place de Briançon).

Beaucoup d'entre nous savons que cette femme, fine et courageuse, a réussi par sa volonté de persuasion, à amener les Italiens à protéger les passages de la frontière. Nous savons aussi qu'elle réussit à convaincre les Allemands ne pas fusiller les trois officiers à Digne, au mois d'août, Sevensen, Frelding et moi-même.

Nous savons encore que, lorsque Gap était menacé d'une contre-attaque venant de Grenoble, deux mille Polonais (prisonniers de la Wehrmacht) ont déclaré leur volonté de barrer la route avec nous, afin de protéger la ville, inspirés par l'exemple de cette femme courageuse.

Nous pourrions continuer longtemps à établir une liste de ses actes héroïques. Nous pourrions aussi parler de son travail en Pologne en 1940 et 1941, et l'évasion d'éléments de l'Armée Polonaise, de ses passages en Hongrie et en Yougoslavie, toujours parachutée.

Mais cette rapide énumération de quelques faits qui, eux-mêmes, peuvent paraître exceptionnels, ne suffit pas à exprimer toutes les qualités qu'elle possédait.

Elle avait en même temps un jugement et la certitude sereine de l'avenir, sans oublier une autorité que personne ne pouvait mettre en doute. Nous savions, à l'époque, reconnaître ceux qui matérialisaient notre idéal.

Elle était effectivement un de ces êtres rares, hommes ou femmes, humbles et responsables, qui sont toujours pour nous les « poteaux indicateurs » dans le chemin de la vérité.

Ayant marqué notre mouvement de sa personnalité, « Pauline » a cherché après guerre, une situation nette et claire où elle pourrait vivre et respirer, sans compromis, sans ambiguïté. Elle trouva à la place, quelques six ans après

la Victoire, la mort sous le couteau d'un pauvre assassin déséquilibré.

L'homme en temps de guerre pouvait apprécier les qualités de cette femme... L'homme en temps de paix la trouvait « difficile » parce qu'elle ne voulait pas accepter ce qui n'était pas pur.

Roger - Major CAMMAERTS.

Au cœur des combats du Vercors

Aux Ecouges, le 23 juin 1944, la Compagnie de Villard-de-Lans repoussa les Allemands.

La radio des Etats-Unis porta sur les ondes, les premiers jours d'octobre 1944, un fait de guerre concernant le Vercors. Aux Ecouges, gorges du Nord-Ouest du massif, un groupe de 10 hommes, après 4 heures de combat, força les Allemands au repli.

Pour être conforme à la vérité historique, il est exact de dire que ces 10 hommes, le 23 juin 1944, firent face à un assaut des occupants (on a parlé de 200) soutenus par de l'artillerie.

Très avantagés par une solide position (route creusée dans la falaise) nos amis, mal armés et presque sans munitions, virent avec soulagement les Allemands se retirer, après ces 4 heures, durant lesquelles leurs tentatives de débordement s'éteignirent sous les ombrages serrés des coteaux, et leurs tirs de mortiers s'écrasèrent sur les cimes des a-pics.

Il est conforme à la vérité de dire que si cette section de Pont-Chabert, de la Compagnie de Villard-de-Lans, qui occupait le secteur, n'avait pas tenu ce jour-là, toute l'épopée du Vercors pouvait se terminer un mois plus tôt.

Au point du jour, ce 23 juin, une colonne allemande débouche de la forêt, sur la route de St-Gervais, à 300 mètres de la cascade. Les guetteurs du moment, deux Russes, un Polonais et un Français, commencèrent un tir précis à la mitrailleuse américaine, forte de 5 petites bandes seulement, en même temps que l'alerte était donnée.

Les renforts demandés au P.C. de Rencurel arrivèrent longtemps après les combats.

Puisque tout se passa bien, on parla peu, du côté français, de cette affaire. Elle fut menée avec décision, correctement, par les civils de la Compagnie de Villard-de-Lans.

Et pourtant, bien que ne voulant pas augmenter le mérite de ces hommes, je terminerai par une anecdote, qui précise un certain niveau humain.

Alors que l'attaque allemande était déclenchée depuis de longues minutes, je demandai à deux camarades de monter garder un petit col, « Le Pas du malade » contre une éventuelle infiltration ennemie.

R. B. et M. C. me confirmèrent qu'il fallait trois-quarts d'heure pour s'y rendre.

— « Mettez une demi-heure, les amis ! »

Ils ne mirent que 20 minutes, et l'un d'eux s'évanouit en arrivant sur la position.

Francisque TROUSSIER
de la Compagnie de Villard-de-Lans.

Les reconnaîtrez-vous ?...

Ils avaient pourtant fière allure

(photo remise par M. Payre-Ficot de Renage)

CAMP 7 - Chef EMILE - ancien 159

GIRY Maurice dit « Sam »

PAYRE-FICOT
dit « Zorro »

GIRY Jean
dit « Tarzan »



BALME

JOSEPH
charcutier à Chambéry

POMMIER Maurice
dit « Juliette »

l' ARTICLE du LECTEUR

Pour la médaille de la France libre

Mon plaidoyer du n° 4 du « Pionnier » n'a pas eu d'écho. Il reste qu'on ne sait pas si les camarades engagés au Vercors, ou l'ayant servi avant le 1^{er} août 1943, ont droit au port de la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre. La question reste donc posée de savoir si le Vercors était partie de la France libre au moment où il accueillait civils et militaires rebelles à la collaboration.

Ce moment est pourtant très antérieur au 1^{er} août 1943.

Le premier ouvrage publié sur le Vercors par le colonel Tanant « Vercors, haut lieu de France », 1947, fait remonter sa genèse à 1940.

Entendons genèse de la Résistance dans le Vercors. Je cite le Colonel : « Dès la fin de cette année tragique (1940) le mouvement franc-tireur était né sur le plateau où un noyau solide de volontaires s'était constitué. »

La suite de ce passage dans les pages 20, 21, 22, notamment, ne laisse aucun doute quant à la création et à l'existence de la Résistance Vercors au cours des années 1940-41-42-43.

Tout récemment encore le « Pionnier » n° 4 a publié un article du général Costa de Beauregard — je me permets affectueusement d'écrire notre « Durieu » — article paru dans la « Revue Historique de l'Armée » n° 4 de 1972.

Je cite le général : « Deux initiatives distinctes se trouvent à la base (du Vercors résistant). La première appartient dès 1941 au mouvement « Francs-Tireurs » qui, pour ce qui nous intéresse ici, prit en main toute la population du Vercors et des alentours et en particulier, organise les camps du maquis. Le chef local de cette organisation fut Eugène Chavant (Clément).

La seconde initiative appartient à Pierre Dalloz... qui, à la même époque eut l'idée d'exploiter à des fins militaires « les caractéristiques géographiques du plateau ».

Pas de doute en conséquence. Dès 1941 le Vercors refusait de se plier aux ordres du pouvoir établi en France occupée. C'était bien, dès lors, une partie de la France libre. Cette dénomination dont l'origine se situe en 1940 et qui titrait les émissions de la B.B.C. à notre intention, avait séduit les résistants de la première heure.

Dès le mois de juillet, le groupe de résistants

constitué en société littéraire « Les Amis d'Alain Fournier » se proposait, en réalité, d'être « des Français libres de France. Ils l'ont été, au péril de leur vie, dès le 18 juin 40 tout comme les Pionniers du Vercors autour de Clément, puis militarisés en compagnies selon les plans établis par les chefs responsables.

Il semble bien que la dénomination « France libre » ne puisse être en conséquence refusée au Vercors. D'où celle de Français libres aux Pionniers ne saurait être discutée. Ils y ont droit sans conteste et ils peuvent fièrement porter la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre, une France tangible celle-là sur laquelle ils ont résisté, accrochés à sa terre.

C'est du moins l'avis que je soumets, convaincu, au Bureau National pour qu'il en débattenne, s'il y a lieu, qu'il le défende auprès du Ministère intéressé.

Une médaille de plus, dira-t-on. Oui ! pour marquer que ceux qui la portent ont vécu, non seulement des combats sanglants pour la Libération, mais auparavant, des années de tourments de révolte, d'espoir dans l'ombre de la Résistance clandestine dès la défaite, dès l'occupation.

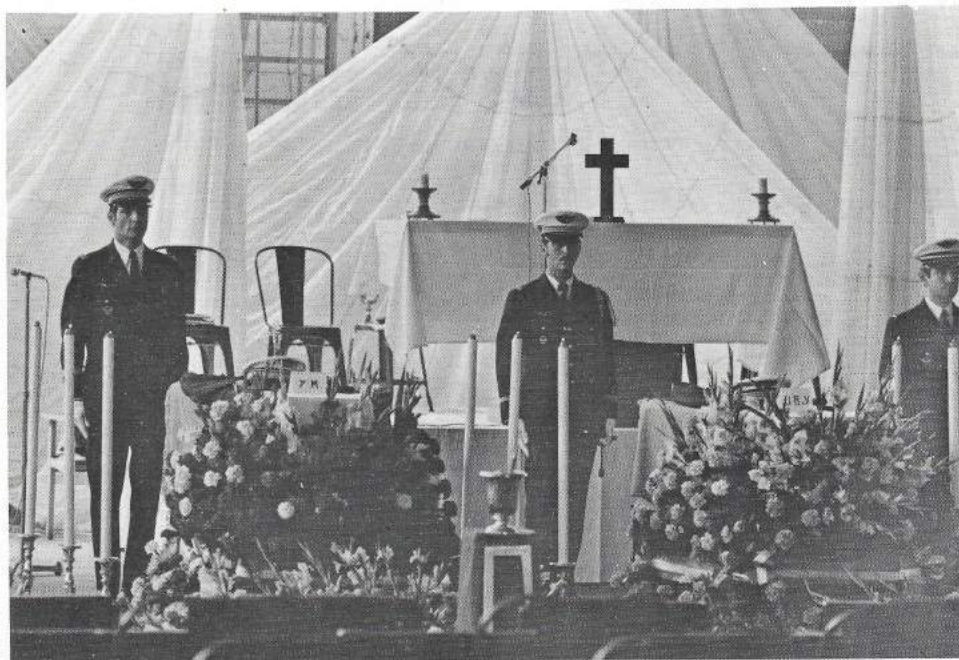
Une médaille de plus pour honorer ces Français libres du Vercors qui ont pendant près de quatre années refusé la collaboration et préparé la Libération de la Patrie, en attendant la médaille du Vercors qui, elle, selon le vœu du Bureau National distinguera ceux des Pionniers qui ont fait acte de résistance sur le plateau de ceux qui ont aidé la Résistance du Vercors et à qui sera décerné un diplôme de reconnaissance.

Rien n'empêcherait d'ailleurs que ces diplômés puissent recevoir la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre, étant établi qu'ils les ont rendus avant le 1^{er} août 1943.

Je verrais avec bonheur sur leur médaille une agrafe : « Vercors » non pour leur seule gloire, mais surtout pour celle, impérissable du plateau qu'ils ont servi et où reposent tant chaudement et qui dorment éternellement, des trous rouges dans la poitrine ».

R. O'BRIEN.

chez nos filleuls de l'escadron vercors



La 62^e Escadre de Transport et l'Escadron 1/62 « Vercors » ont encore payé un lourd tribut à la fatalité le vendredi 6 septembre en perdant un équipage sur les flancs de la commune de Petreto Bicchisano en Corse. Ainsi au terme d'une journée bien remplie vers 21 h 10 au cours de la procédure d'approche du terrain d'Ajaccio, sur lequel une escale technique était prévue, le Commandant Mussetta, le Capitaine Bombes de Villiers, l'Adjudant Chef Rougiès et le Sergent Steffen ont soudainement trouvé la mort en service aérien. De retour de Palerme où ils avaient effectué une mission de transport logistique au profit d'Air France, ils s'apprêtaient à rejoindre leurs familles quelques heures plus tard quand le destin les en empêcha. Le mystère demeure encore sur les circonstances de ce tragique accident qui a coûté la vie à un équipage chevronné dont la haute compétence professionnelle ne pouvait laisser présager une telle issue.

La nouvelle de la catastrophe atterra non pas seulement tous ceux qui les connaissaient mais encore toute la population consciente du rôle de nos aviateurs et des risques qui les guettent à chaque instant.

L'Escadron « 1/62 » si durement éprouvé voici trois ans a été à nouveau endeuillé par la cruelle perte de quatre des siens.

Le commandant Mussetta victime de cet accident devait prendre officiellement le commandement du « Vercors » le 19 septembre.

D'émouvantes obsèques se sont déroulées le 10 septembre sur la Base aérien-

ne 112 pour rendre un dernier hommage à l'équipage si tragiquement disparu.

C'est dans le hangar HM.9, transformé en chapelle ardente, qu'eut lieu la cérémonie religieuse concélébrée par l'Aumonier régional de la F.A.T.A.C. 1^{er} R.A. Rougelin et quatre prêtres.

Une très nombreuse assistance de personnalités, d'officiers et sous-officiers de la Base et d'autres formations de l'Armée de l'Air et de l'Armée de Terre ainsi que beaucoup d'amis ont tenu à honorer les disparus et à témoigner leur sympathie à leurs familles.

Outre la présence du Général de Bordas, commandant le COTAM et du Colonel Cannac, commandant la Base aérienne 112, on notait celles du Colonel Mostacchi adjoint au commandant de la Place de Reims et représentant le Général Delaunay ; messieurs Pieron, secrétaire général de la Sous-Préfecture représentant Monsieur le Sous-Préfet ; Barrot maire-adjoint de Reims représentant M. Taittinger ; Messieurs Barré maire de Courcy, Béchambes maire de Bétheny, Laurent maire de Damery, commune sur laquelle a été érigé un monument à la mémoire de l'équipage d'un Nord de l'Escadron 1/62 victime d'un accident dans les bois de Cumières en octobre 1971. Parmi les autres personnalités on pouvait remarquer M. le Commissaire Central Soulier, M. Burguet secrétaire de la Chambre de Commerce, M. Choiselle Directeur de l'I.U.T., le Colonel Pau Président de l'ANORAA, le Lieutenant de Gendarmerie Boffy, de M. Jean Guerner représentant l'Aéro-Club de Reims, etc. Nous citerons encore la présence d'une délégation des

Pionniers combattants volontaires du Vercors venue tout spécialement de Grenoble avec leur Président M. Georges Ravinet et également des membres de l'Association des F.F.I. d'Epernay entourant le Colonel Servagnat.

Après la prédication du Père Rougelin et les prières pour le repos éternel des disparus, les cercueils drapés de tricolore furent portés chacun par six hommes sur le parking où furent disposés des Nord 2501, décor quotidien de la vie de l'équipage, et devant toute l'assistance se déroula une autre émouvante cérémonie militaire. Soudain le soleil s'assombrit un instant comme pour s'associer au deuil cruel qui nous frappait.

Alors qu'une compagnie en armes de la 62^e E.T. rendait les honneurs, le Commandant Cochenne, commandant l'Escadron « Vercors » prononça l'ultime adieu. A ce titre il dit notamment : « Chers camarades, c'est pour moi un douloureux privilège que d'avoir l'honneur d'être aujourd'hui l'interprète de vos chefs, de vos subordonnés, de vos amis, de tous ceux qui vous ont connus, estimés et aimés ». Puis il retraça la carrière de chacun de ceux qu'il connut parfaitement avant d'ajouter : « Chers camarades vous avez été arrachés à notre amitié et à l'affection de vos épouses, de vos enfants et de vos proches. » Nous avons apprécié l'expression des sentiments des personnalités civiles et militaires de la ville de Reims et des environs, de nos fidèles « Pionniers du Vercors » et amis d'Epernay.

A vos familles éprouvées nous offrons nos condoléances unies, nous faisons

la promesse de ne pas les abandonner, de rester fidèles à leur souvenir et de perpétuer la mémoire de nos chers disparus. « Mes amis adieu ».

Le Commandant Debrach, commandant la 62^e Escadre, devait ensuite lire les citations à l'ordre de l'Armée puis le Général de Bordas épingla la Médaille de l'Aéronautique sur les vareuses des membres de l'équipage disparu.

Tandis que la Sonnerie aux Morts rendait encore plus pénible les derniers instants d'une poignante cérémonie, les drapeaux des deux associations d'anciens combattants s'inclinaient devant les catafalques. Après la minute de silence les cercueils furent emmenés dans des fourgons recouverts de couronnes et gerbes de fleurs alors qu'un dernier salut rendait un ultime hommage à nos camarades. Puis le Général de Bordas et le Colonel Cannac allèrent présenter leurs condoléances aux familles si durement éprouvées.

Le Commandant MUSSETTA Yvon, né le 15 mars 1938 à Villerupt (Meurthe-et-Moselle) a commencé sa carrière aéronautique le 14 septembre 1960 à l'Ecole de l'Air de Salon de Provence. Il obtient son brevet de pilote à la Base aérienne 705 à Tours puis poursuit son instruction professionnelle à la Base aérienne 120 de Cazaux après avoir été promu au grade de Sous-Lieutenant.

En octobre 1964 il rejoint la 7^e Escadre à Nancy, sa première affectation opérationnelle.

Au printemps 1965 il quitte la Lorraine pour l'Allemagne où il est affecté à la 11^e Escadre à Bremgarten qui sera sa dernière unité de chasse. En août 1966 c'est la Base aérienne 112 et le Transport aérien qui l'accueillent. Il ne quittera la 62^e E.T. que pour effectuer un séjour opérationnel d'un an au G.M.T. 00/059 à Fort-Lamy de septembre 70 à octobre 71. C'est au sein de cette escadre qu'il gravira tous les échelons qui devaient le conduire au commandement de l'Escadron 1/62. Capitaine le 1-7-67 il est nommé Commandant le 1-10-73.

Pour son activité aérienne et son action au Tchad (430 h de vol opérationnel en 122 missions) il est cité à l'ordre de l'Escadre Aérienne avec attribution de la Croix de la Valeur Militaire.

Le Commandant MUSSETTA totalisait 4 400 heures de vol.

Le Capitaine Jean BOMBES de VILLIERS est né le 30 novembre 1935 à Toul (Meurthe-et-Moselle).

Engagé volontaire le 5 septembre 1956, il affecte son instruction professionnelle à la Base 745 d'Aulnat, puis à la Base 702 d'Avord où il obtient son brevet de navigateur.

En janvier 1958 il est affecté au GMMTA à Paris et à la fin de la même année il rejoint l'E.T. 1/61 à Orléans. En septembre 1959 il quitte la métropole pour Fort-Mamy où il reste deux ans avant

d'être muté à l'E.T. 1/62 à Blida en octobre 1962.

Admis à l'Ecole de l'Air en septembre 1963, c'est comme officier qu'il retrouve Orléans et l'E.T. 2/61. Un an plus tard il est affecté au sein des F.A.S., tout d'abord au C.I.F.A.S. à Bordeaux, puis au C.O.F.A.S. à Taverny avant d'échouer à Reims.

C'est donc à l'E.T. 2/62 qu'il arrivera en juin 1969 et restera rémois jusqu'au 4 septembre 1970, date à laquelle il part pour Toulouse au CIET 340. Enfin en août 1972 il revient à la Base Aérienne 112.

Nommé capitaine en janvier 1970, le Capitaine BOMBES de VILLIERS était titulaire de la Croix de Chevalier de l'O.N.M. et totalisait plus de 5 000 heures de vol.

L'Adjudant-Chef ROUGIES Albert, né le 27 janvier 1935 à Saint-Sozy (Lot) est entré en service le 16-2-53. Il devait suivre aux U.S.A. un stage de mécanicien avion. A son retour en métropole il est affecté à la 30^e Escadre de Chasse à Reims, en novembre 53. En juillet 56 il quitte le 2/3 « Champagne » pour la 13^e E.C. à Lahr. Puis au début de 1957 il fait mouvement avec son unité sur la Base aérienne de Colmar.

Après une interruption de service de quelques mois il reprend du service au 01/001 « Corse » à Saint-Dizier en novembre 1958. La Base aérienne 126 de Solenzara devait ensuite l'accueillir, il y séjournera jusqu'au 19 juin 1968, date à laquelle il rejoint l'E.T. 1/62. Après un an passé au Tchad il retrouve « le Vercors » en septembre 1970.



L'avion, ce n'est pas une fin, c'est un moyen. Ce n'est pas pour l'avion que l'on risque sa vie. Ce n'est pas non plus pour sa charrue que le paysan laboure. Mais, pour l'avion, on quitte les villes et leurs comptables, et l'on retrouve une vérité paysanne.

On fait un travail d'homme et l'on connaît des soucis d'hom-

mes. On est en contact avec le vent, avec les étoiles, avec la nuit, avec le sable, avec la mer. On ruse avec les forces naturelles. On attend l'aube comme le jardinier attend le printemps. On attend l'escale comme une terre promise et l'on cherche sa vérité dans les étoiles.

A. De Saint Exupéry
« Terre des Hommes ».

SECRÉTARIAT NATIONAL

A la suite de la réunion extraordinaire du samedi 11 janvier 1975, dont le compte-rendu paraîtra au prochain numéro, le Conseil d'Administration a procédé, par un vote à bulletins secrets, au remplacement du Secrétaire National Pierre VOLPIN.

C'est Albert DARIER qui assurera l'intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, le dimanche 20 avril 1975 à Villard-de-Lans. Il sera aidé par A. CROIBIER-MUSCAT et A. BENMATI.

nos joies et nos peines

NAISSANCE

Le 1^{er} septembre 1974, est né à Carcassonne Harold Galvin, petit-fils d'André Galvin, Président de la Section de Mens. Félicitations aux heureux grands-parents, et meilleurs vœux à Harold.

MARIAGES

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de Marius Odeyer avec M^{lle} Chantal Gardil. Nous présentons nos félicitations au père du marié, Elie Odeyer, porte-drapeau de la Section de Valence, et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Nous apprenons le mariage de Patrick Cecchetti de Caderousse, 84100 Orange, fils de notre camarade Pierre Cecchetti avec Ghislaine Turmet.

A Monestier-de-Clermont, a été célébré le mariage Annick Champon, fille du Chef d'escadron Champon, petite-fille de la Générale Champon avec Didier Lesueur. La messe fut concélébrée par le R.P. Bonnardière et le R.P. Champon, oncle de la mariée (ex-Père Michel du maquis).

M^{lle} Annie Dodos, fille de notre compagnon Léon Dodos de la Section de Villard-de-Lans a uni sa destinée à celle de M. Henri Eybert-Prudhomme.

M^{lle} Chantal Repellin, fille de notre compagnon Ernest Repellin, membre du bureau de la Section de Villard-de-Lans a épousé M. Jacques Romatif.

A tous et à toutes nos meilleurs vœux de bonheur et félicitations.

DECES

Nous déplorons le décès de M^{me} Tisseron, mère de notre camarade Max Tisseron de la Section de Valence.

Le commandant Henry Champon et le R.P. Camille Champon ont perdu leur sœur, Simone Champon, fille de la Générale Champon.

Notre camarade Joseph Beaudoin est décédé tragiquement à Grenoble dans un accident de la route. Il était l'un de ceux de la première heure au maquis du Vercors, et le frère du professeur André Beaudoin, membre de la Section de Villard-de-Lans.

A toutes les familles éprouvées, nos sincères condoléances.

Notre camarade Roger David de la Section de Mens vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. Nous lui présentons nos sincères condoléances.

PROMOTION

Notre compagnon Albert Orcel, Conseiller général, Directeur du 1^{er} cycle-adjoint au Lycée Jean Prévost de Villard-de-Lans, vient d'être promu officier de l'Ordre des Palmes Académiques.

Notre compagnon André Beaudoin, professeur de pédiatrie et de génétique médicale est nommé professeur titulaire de pédiatrie et puériculture au C.H.U. de Grenoble, depuis le 1^{er} octobre 1974.

Nos vives félicitations à ces deux camarades.

DONS

La Section de Villard-de-Lans remercie vivement MM. Albert Orcel, Joseph Brenaut et Clément Beaudoin pour leur geste généreux en faveur de la Section. Remerciements également à Ernest Repellin pour son don généreux à l'occasion du mariage de sa fille.

CE NUMERO EST LE DERNIER DE L'ABONNEMENT 1974

Pour recevoir le prochain numéro, le numéro 10 qui paraîtra fin mars, nous vous demandons d'adresser au plus tôt le montant de votre abonnement 1975, soit 20 F, par chèque bancaire ou virement postal, libellé au nom de :

ASSOCIATION DES PIONNIERS DU VERCORS

26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE

Compte Chèque Postal n° 919 78 J Grenoble

Pensez également à régler votre cotisation 1975, soit 10 F, à votre Trésorier de Section, soit directement au Trésorier National si vous n'êtes pas rattaché à une Section (même libellé que ci-dessus).

Le paiement de la cotisation 1975 conditionnera la participation aux votes de l'Assemblée Générale du 20 avril 1975 à VILLARD-DE-LANS.

NOUS RAPPELONS EGALEMENT QUE LES DONS DE SOUTIEN SONT TOUJOURS LES BIENVENUS.

Alex nous a quitté

C'est avec une très vive émotion, que nous avons appris le 22 juillet 1974, le décès de notre camarade Alex Blanchard, au lendemain des cérémonies de commémoration du XXX^e Anniversaire des Combats du Vercors.

D'origine savoyarde, Alex était né le 5 février 1910 à Annecy. Il s'installe à Romans, le 28 octobre 1935 et exerce les fonctions de répétiteur au Collège de Romans.

Dès 1941, avec Triboulet et Chapelle, il va œuvrer efficacement pour la Résistance, en recherchant ceux qui, épris comme lui de liberté, refusent la contrainte des Allemands et de Vichy. Militant au sein du Mouvement Uni de la Résistance, il organise des réunions clandestines, recrute les sympathisants, diffuse les journaux clandestins de la Résistance, fournit des faux papiers.

En fin 1942, il entre en contact à Romans, avec les représentants du Mouvement « Franc Tireur Vercors » et dès ce moment, apportera une aide efficace à la mise sur pied des compagnies civiles et à la recherche du renseignement sur l'ennemi. Il sera en liaison permanente avec le chef du groupe franc de Romans, et lui apportera des renseignements précieux pour son action.

Arrêté par la milice en mai 1944, il sera transféré à Valence, puis au Fort de Montluc, d'où il ne sera libéré qu'au début de septembre 1944 lors de la libération de la ville de Lyon.

Revenu à Romans, il entre au Conseil Municipal de Romans où il occupe les fonctions de premier adjoint au maire. Il prend également les fonctions de Président du Comité de Libération de Romans et Bourg-de-Péage.

Il quittera la région en 1952 pour se fixer à Paris.

Arrivant en fin de carrière, Alex allait pouvoir goûter une retraite bien gagnée et se dévouer encore, en assurant la présidence de la section de Paris que venaient de lui confier ses camarades, depuis quelques mois à peine.

Hélas, il ne pourra même pas assister aux cérémonies de commémoration des Combats du Vercors, pour lesquelles il se rend à Grenoble. Pris d'un malaise, il est hospitalisé en arrivant, et décèdera le lendemain des cérémonies de Vassieux.

Ses obsèques ont eu lieu à Annecy, sa ville natale, le 24 juillet, en présence d'une délégation conduite par notre Président National.

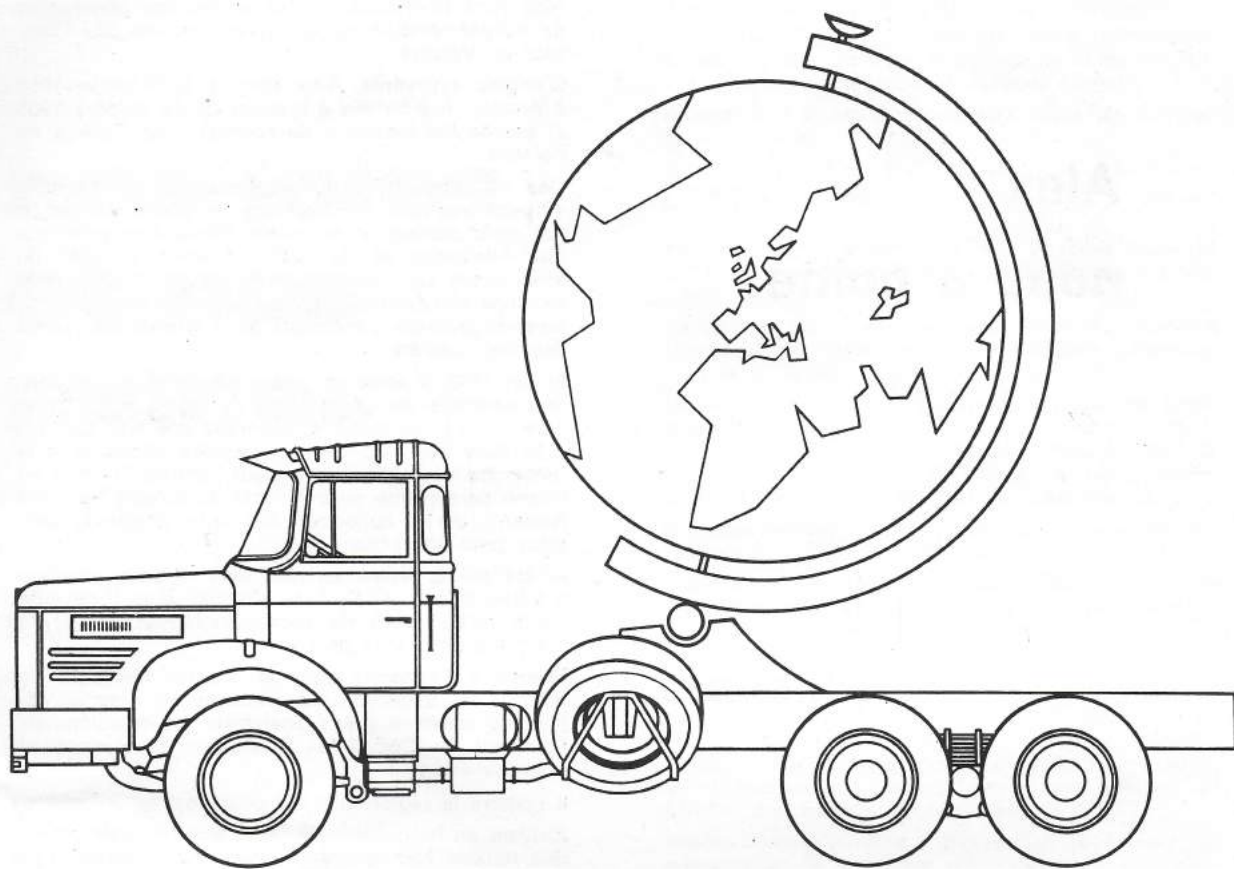
Notre chagrin est grand de voir disparaître ce camarade exceptionnel, qui avait tout donné pour la cause de la Résistance.

De la race des hommes de liberté, il est mort en revenant vers le Vercors, terre de liberté, mais comme l'a dit Charles Péguy : « Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle, mais pourvu que ce fut dans une juste guerre... Heureux ceux qui sont morts dans un dernier haut lieu ».



ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

VILLARD-DE-LANS (Isère) - TEL. 95-45-41 - C.C.P. LYON 1673-87 - R.C. GRENOBLE 58 à 1025



**on ne voudrait pas vous inonder
de chiffres...
mais plus de 300.000 berliet dans le monde
tout de même...**

ANP 73 — 8

Les chiffres intéressent, de préférence, les mordus de statistiques dont vous n'êtes pas... ou dont vous êtes peut-être. Quelle que soit la manière de conduire votre entreprise, en matière de transports, vous pouvez avoir confiance en Berliet :

Premier producteur en France, premier vendeur français, premier exportateur français, premier réseau de France. L'ampleur de la gamme Berliet, sa puissance industrielle, son avance technologique, expliquent la présence, sous toutes les latitudes, de poids lourds français : des Berliet.



berliet

Services commerciaux : BP 73 - 69635 Vénissieux

Propos...

de M. André BORD

**Secrétaire d'Etat
aux Anciens Combattants**

De m'ouvrir les colonnes du bulletin de liaison de l'Association nationale des Pionniers et des Combattants du Vercors, est un honneur. Je suis heureux que les cérémonies nationales du XXX^e anniversaire des 20 et 21 juillet 1974 à Saint-Nizier et à Vassieux, cérémonies qu'avec le Ministre de la Défense, j'ai eu l'émotion de présider, se prolongent dans un album souvenir.

En 1974, 30 ans après, il était juste que soient honorés les hauts lieux de la résistance, dont le Vercors est l'un des plus prestigieux.

Le Président de la République, M. Valéry Gis-

card d'Estaing, en une autre occasion, a tenu du reste à rappeler la contribution capitale des résistants à la libération du pays. « La France n'oublie pas, a-t-il ajouté, que c'est à leur courage qu'elle doit d'avoir participé dans l'honneur à la victoire finale sur les puissances totalitaires ». La France n'oublie pas.

Cependant, ce rappel du passé et des pages de gloire d'hier, s'il cimenter la fraternité et la ferveur des combattants dont je fus, m'incline à quelques réflexions sur le présent et sur le devenir.

La première qui me vient à l'esprit est une interrogation sur les cérémonies du souvenir.

L'hommage aux morts et aux survivants doit nous trouver le chemin du dialogue avec les générations qui n'ont pas connu les événements commémorés et surtout avec la jeunesse qui se cabre volontiers devant un cérémonial pas toujours compris. Plus généralement, la question du rôle du monde combattant dans une société contemporaine qui a connu de multiples mutations doit être posée.

Ces quelques pensées m'ont amené à décider la mise en place de groupes régionaux de réflexions dont le travail sera coordonné par le Directeur interdépartemental avec l'aide des Secrétaires généraux de l'Office National. Un contact étroit sera maintenu avec le Comité d'usagers. Je présiderai moi-même le groupe national. Les directions de recherche, jusqu'à présent esquissées, seront de trois ordres :

- le rôle des anciens combattants dans la nation,
- le monde combattant et la jeunesse française et européenne,
- le rayonnement des cérémonies du souvenir.

Je mets à profit l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de faire connaître cette orientation qui est dans le droit fil des préoccupations du monde combattant. Je suis sûr que la concertation ainsi développée sera fructueuse et bénéfique pour les anciens combattants et pour la nation toute entière.

1944

XXX^e ANNIVERSAIRE DES 20 ET 21

ST. NIZIER

*Dépôt de gerbe de M. Hettier de Boislambert,
Préfet de l'Isère à Saint-Nizier*

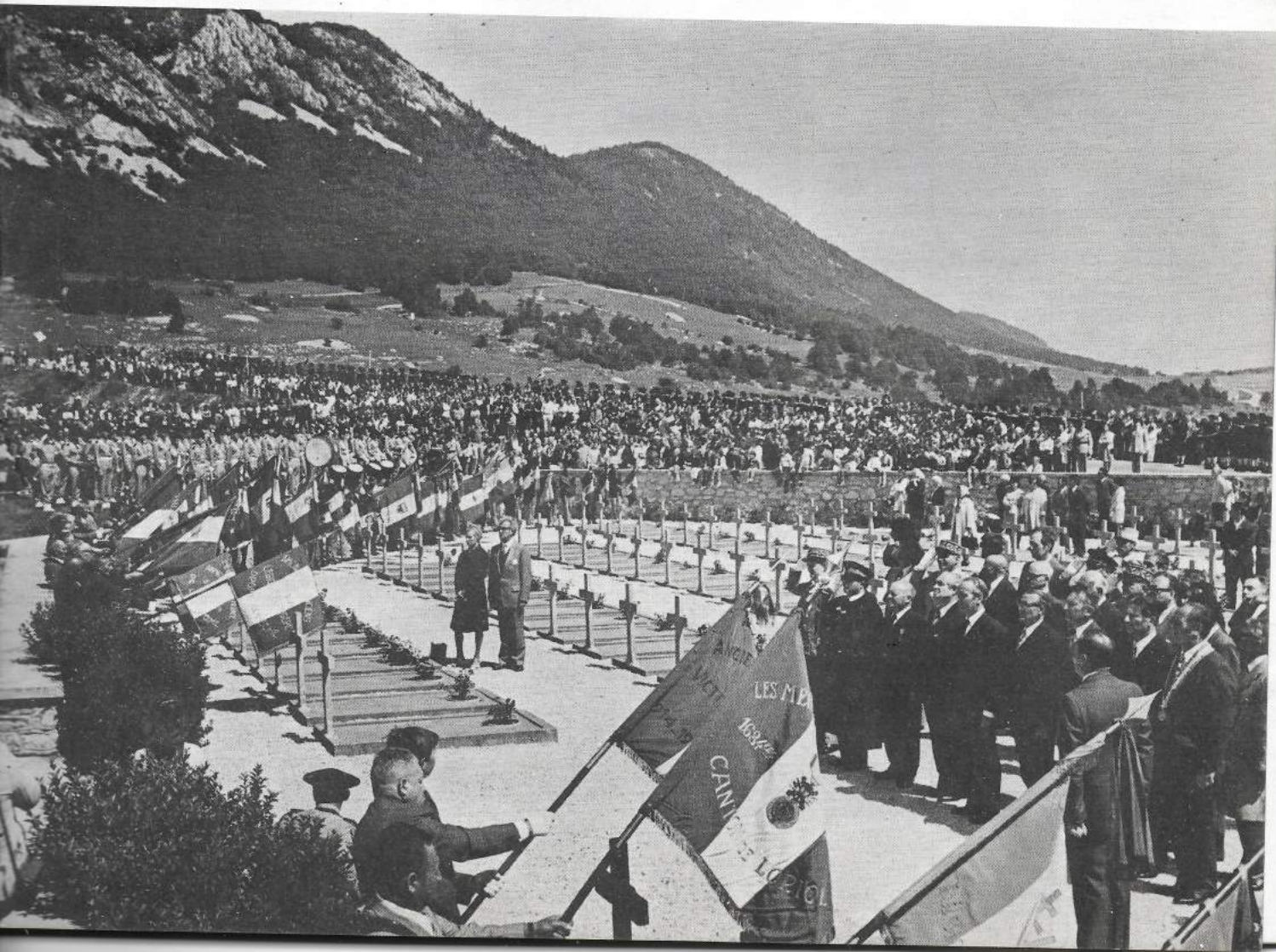


1974

COMBATS DU VERGORS JUILLET

VASSIEUX

*Minute de silence
au Mémorial de Vassieux*



C'est au Pas de l'Aiguille que débutait, le samedi 20 juillet, la commémoration du 30^e Anniversaire des Combats du Vercors.

Samedi 20 juillet 1974

Au Pas de l'Aiguille

Cette cérémonie est toujours un peu différente des autres en ce sens que pour y assister, il faut s'y rendre à pied, par un sentier très raide qui, en une heure de temps, fait grimper une dénivellation de cinq cents mètres. Tous les ans, la foule est pourtant nombreuse, mais cette année, trente ans après le combat, elle était plus nombreuse encore, et peut-être plus fervente.

De très hautes personnalités avaient tenu à être présentes : M. Jannin, Préfet de l'Isère, M. Hettier de Boislambert, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, Son Excellence l'Ambassadeur de Pologne, M. Brachet, Conseiller général de Mens, M. Riboud, Conseiller général de Clèlles, M. Roux, maire de Chichilianne, M. Jouneau (ex-commandant Georges du Vercors) Compagnon de la Libération, M. Dentella, représentant le Maire de Grenoble, M. Estades, Président de Résistance-Unie, le colonel Lespiau-Lanvin, Président des Anciens de l'Oisans, le Comité matheysin de l'A.N.A.C.R., et d'autres encore que l'on nous excusera de ne pas tous nommer.

Le Président National Georges Ravinet et le Secrétaire National Pierre Volpin représentaient le Bureau National de notre Association.

La cérémonie devait être relativement courte à cause de l'horaire qui prévoyait la suivante au Col du Fau à 10 h 30. Mais si elle fut surtout simple, elle ne manqua pourtant pas de grandeur. Le paysage s'y prête d'ailleurs parfaitement. Un petit mamelon avec un monument et huit tombes, flanqué d'une falaise de rochers dans laquelle on distingue la petite ouverture, marquée d'un drapeau tricolore, où se déroula le drame de juillet 1944.

Une section de Chasseurs du 6^e B.C.A. rendait les honneurs — il était 9 heures du matin — à l'arrivée des autorités, transportées jusqu'ici par hélicoptère, et qui venaient prendre place devant le monument.

M. Roux, maire de Chichilianne remercia les personnalités puis exprima le sens patriotique et civique de ce Trentième Anniversaire du Vercors, qui commençait cette année dans sa commune.

Il exalta avec émotion la mémoire des jeunes maquisards du Trièves, écrivant de leur sang la plus belle page d'histoire locale, qui ne s'effacera pas et se transmettra à travers les âges.

Le Président National G. Ravinet prenait ensuite la parole pour demander à notre camarade Albert Darier de faire le récit du combat. Un récit bref, bien que précis, devant les tombes de ses camarades, et dans l'attention soutenue des personnalités et de l'assistance toute entière recueillie. Sa conclusion était un hommage aux Morts :

- Ils n'étaient que des hommes simples, qui avaient délibérément choisi la France et le combat. Ils ressemblaient trait pour

trait à tous ceux que nous rencontrons, au long de ces deux journées, dans les cimetières du Vercors.

Pour nous les rescapés, ils ont été nos frères, et pour les avoir vus mourir près de nous, ils sont nos Héros.

Nous n'aurons jamais assez devant eux, de modestie, d'humilité, de vénération et de reconnaissance. Nous savons bien que c'est un Destin injuste et aveugle qui les a choisis, puisqu'il pourrait y avoir ici dix-huit tombes de plus.

Leur mort fut un exemple de courage et de foi ; elle restera un Symbole et une Leçon, parce qu'ils étaient des "purs"...

Ce fut enfin le général Hettier de Boislambert qui, dans une allocution de très haute tenue, sut trouver les termes émouvants pour glorifier le courage des maquisards du Vercors, souligner l'aide qu'ils apportèrent aux armées françaises de l'extérieur, rappeler l'idéal commun de tous les Résistants et leur contribution à la libération du pays et à la victoire finale, avec leurs frères d'Afrique et les alliés.



La cérémonie se poursuivait avec une courte mais fervente prière du pasteur Martin et de l'abbé Claude Pierruges de Mens.

Puis l'appel des Morts et le dépôt de gerbes au pied du monument précédèrent la minute de silence, encadrée par la lugubre sonnerie des clairons, drapeaux et fanions abaissés.

La section des Chasseurs Alpins du 6^e B.C.A. rendit les honneurs au départ des autorités. L'hélicoptère reprit ses rotations pour ramener les personnalités dans la vallée. La foule s'égailla.

Certains prirent le sentier du retour, tandis que d'autres s'apprétaient à passer la journée en ce haut-lieu.

Il est bien dommage que le temps limité n'ait pu permettre aux personnalités de se rendre, pour s'y recueillir un instant, dans le lieu saint du champ de bataille : la petite grotte de la falaise.

Mais la cérémonie était terminée.

Trente ans déjà, un respectueux hommage célébré, une foi renouvelée, un Souvenir intact.



Au col du Fau

SAMEDI 20 JUILLET

Après l'émouvante cérémonie sur le haut-lieu du Pas de l'Aiguille, le cortège des officiels reprenait la R.N. 75 qui descend à Grenoble, et s'arrêtait au Col du Fau, près de Monestier-de-Clermont.

Il appartenait à notre compagnon, Champon Henri, chef de ce secteur de recevoir les autorités sur le lieu même de ses actions. Il prononça l'allocution suivante :

« Monsieur le Chancelier,
Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Ambassadeur,

En qualité d'ancien chef du secteur Vercors-Trièves, je tiens, en mon nom personnel et au nom de mes anciens compagnons de la Résistance, à vous exprimer notre gratitude d'avoir bien voulu honorer de votre présence, cette cérémonie du XXX^e anniversaire des combats du Vercors.

Nous remercions les élus des deux Chambres, ainsi que les Conseillers généraux et les Maires ici présents.

Nous sommes tout particulièrement sensibles au fait que de toute la France et de pays amis, des résistants, des déportés, des combattants des F.F.L. de la première armée française et des pays alliés, d'anciens combattants des deux grandes guerres, des T.O.E., d'Indochine et d'Algérie aient tenu à se joindre à nous en ce jour du Souvenir.

Nous souhaitons qu'en passant devant ce monument, les personnes de notre génération, se rappellent et que les plus jeunes, comprennent que les résistants de France et d'Europe, ont combattu, souvent jusqu'au sacrifice de leur vie, non seulement pour sauver l'honneur de leur pays, mais surtout, pour que les générations à venir puissent vivre libres.

Nous allons procéder à l'appel de nos Morts...



Clairons, ouvrez le ban !

En souvenir de ceux qui ont été fusillés à 100 mètres de ce monument ;

En souvenir de tous ceux du secteur Vercors-Trièves qui sont morts à la suite de tortures subies,

Fusillés pour actes de résistance ou comme otages morts en déportation,

Tués au cours des combats du Vercors et de la Mathésine,

Tués à la libération du territoire à Lyon,

Tués ou morts des suites de blessures après la libération, en Haute-Maurienne, en Alsace, en Allemagne ;

En souvenir de tous ceux du Vercors qui sont tombés au combat, ou qui ont été fusillés, ou qui sont morts en déportation ;

En souvenir de tous les résistants de France, qui ont donné leur vie pour la France ;

En souvenir de tous ceux-là qui sont morts pour la France ;

Nous allons observer une minute de silence. »

Inauguration de la place Eugène Chavant à Grenoble



DISCOURS PRONONCE LE SAMEDI 20
JUILLET PAR G. RAVINET, PRÉSIDENT
NATIONAL DES PIONNIERS DU VERCORS.

Le 29 janvier 1969, la Résistance est en deuil. Le Vercors pleure celui qui était son symbole et son rayonnement, un homme dans la plus belle acception du terme, un Français loyal, désintéressé et modeste.

Non seulement la Résistance Dauphinoise perdait un Héros, mais la Résistance Française toute entière voyait disparaître celui qui, par amour de sa patrie avait choisi, pour défendre la liberté, de rejoindre les rangs de la clandestinité.

Et aujourd'hui, nous nous trouvons rassemblés ici pour inaugurer la place Eugène Chavant dit Clément, chef civil du Vercors.

A cet emplacement même, sera érigé dès 1975 un monument à la mémoire de celui qui fut notre Chef vénéré

Il avait été un soldat de ce que nous appelons encore la Grande Guerre, s'était battu à Verdun obtenant plusieurs citations : la médaille militaire, la Croix de guerre avec palmes.

En juin 1940, il ne put se résoudre à voir la France envahie et asservie, et il n'accepta pas la défaite. Derrière l'homme, la Résistance se levait.

Aux côtés du Docteur Léon Martin, d'Aimé Pupin, et avec tant d'autres, il mit en place les premiers camps du Vercors, asiles de liberté où pourront se réfugier les insoumis au Service du Travail Obligatoire.

Il créa des sizaines, des trentaines, des Groupes Francs, puis des compagnies sédentaires recrutées dans la région. Dans toutes ces formations, Chavant s'avérait un chef respecté et aimé.

En liaison avec les Chefs Militaires pour qui il a une grande admiration, il fera du Vercors un bastion de la Résistance.

Après avoir réalisé cette mise en place de plusieurs milliers d'hommes, il se rend en Afrique du Nord, pour apporter certaines précisions au Gouvernement d'Alger. Par la même occasion, il emporte avec lui tous les plans secrets établis par les Allemands, concernant la défense côtière entre Sète et Menton.

Après un court séjour à Alger, il regagne le Vercors, et prend part aux combats du Plateau, donnant un exemple allant jusqu'à la témérité, qui fit l'admiration de tous les combattants.

Après la Libération, il est chargé par le Commissaire de la République de panser les plaies de ce Vercors sauvagement meurtri. Il s'y adonne de tout son cœur.

Il active la reconstruction, réunit les morts dans les Nécropoles de Vassieux et Saint-Nizier, pour leur donner une sépulture digne de leur courage.

Dans un but strictement philanthropique, il fonde l'Association des Pionniers et Volontaires du Vercors pour venir en aide aux familles des morts civils et militaires, aux victimes de la répression, et rassembler les survivants des combats.

Il restera fidèle à cette œuvre jusqu'à sa mort, se consacrant uniquement à cette tâche, après avoir refusé toutes les places d'honneur qui lui furent proposées, car sa modestie et son désintéressement égalaient son courage.

Le 5 novembre 1944, le général de Gaulle remettait à Eugène Chavant, dit Clément, la croix de Chevalier de l'Ordre de la Libération qui faisait de lui un Compagnon de la Légende.

Il était aussi Commandeur de la Légion d'Honneur.

Il nous a quittés en nous laissant son nom et son œuvre.

Il n'est pas oublié, il ne le sera jamais.

Ce monument symbolisera un homme entré désormais dans l'Histoire de la Résistance Française et Dauphinoise.

Je ne veux pas terminer sans remercier les personnalités ici présentes, les représentants d'organisations, et en particulier les Compagnons de la Libération, qui ont bien voulu honorer cette cérémonie de leur présence. Nous en sommes profondément touchés.

Je veux aussi adresser mes remerciements à la Municipalité de Grenoble, à son Maire, M. Dubedout, à son Conseil Municipal, aux Services Techniques de la Ville, qui ont voulu dédier cette place magnifique à Eugène Chavant, dit Clément, Chef Civil du Vercors et noble figure de la Résistance Française.

Le 20 juillet

Au monument de l'Ecureuil

La haine des nazis, aveuglée par le sang et un fanatisme primaire, n'a fait que croître à mesure que l'heure de la libération — sûre pour tous — s'approchait. Leur cruauté s'exerçant dans le Vercors a surpassé en juillet 44 toutes les bornes normalement imaginables. Toutes les formes de l'infamie se sont exprimées : assassinat massif de femmes, d'enfants, de vieillards, de malades, de blessés, d'infirmités, pillages, incendies, viols... Le sang a abondamment couvert cette terre du plateau alpin d'une nappe, dont les franges descendaient jusqu'aux pieds de la montagne. La tuerie du désert de l'Ecureuil n'est qu'un des épisodes de l'ignominie inondant le plateau et ses alentours.

C'est ainsi, qu'aux derniers jours de l'occupation nazie, le 21 juillet 1944, les ignobles tueurs de la Gestapo, allemands et « français » ont accompli un crime abominable — un de plus — en exécutant dix héros, habitants de Fontaine, de Grenoble, de Pont-de-Claix et appartenant à toutes les organisations de la Résistance.

Les assassins, n'ayant rien à perdre, car leur crime était quotidien, étant devenus l'incarnation même de la haine insensée, ont atrocement torturé les dix martyrs pendant de longues journées et, pour les achever à la manière nazie, d'une balle dans la nuque, les ont emmenés, comme des malfaiteurs, quand la nuit commençait à tomber, dans la commune — à l'époque fort clairsemée — de Seyssinnet, au lieu dit « Désert de l'Ecureuil », une combe ventée dans un des tournants de la route montant à St-Nizier. Un des martyrs, dans un sursaut d'énergie et de volonté, survivant au coup de grâce, a pu ramper et se cacher dans les buissons. Il devait malheureusement succomber, dans la nuit, des suites de ses blessures.

Tous les ans, les anciens combattants de la Résistance, ayant gardé dans leur cœur la chaleur de l'action passée et du souvenir (démuni de toute haine) se rassemblaient le jour anniversaire, sur le lieu du crime, pour une manifestation silencieuse et ardente. Cette année, de nombreux officiels se sont joints aux habitués pour célébrer le 30^e anniversaire de cette atroce tuerie.

Trois cents personnes au moins étaient présentes sur les lieux.

Deux allocutions, fort simples, ont été prononcées au pied de la stèle modeste, portant les dix noms des héros.

Gabriel Madeva (Gaby), Président de l'Association locale de l'A.N.A.C.R., a déclaré entre autre : « Tous ceux qui ont risqué leur vie et aussi celle de ceux qui leur étaient chers, gardent dans le plus profond de leur être, le souvenir du passé et une foi inébran-

lable dans l'avenir, dans le triomphe de la liberté et de la justice. »

Il a rappelé aussi la vigilance qui s'imposait toujours du fait de l'arrogance des survivants du nazisme, qu'ils soient Allemands, Français, Italiens ou autres.

Edmond Aguiard, Maire de Seyssinnet, membre de l'A.N.A.C.R., a rappelé que l'exemple des dix martyrs, dont les noms étaient gravés sur la pierre, prouvait non seulement leurs immenses courage et volonté, mais encore leur foi en l'avenir de notre pays, foi dont nous sommes aujourd'hui les héritiers.

De nombreuses gerbes ont ensuite fleuri la stèle, gerbes émanant des représentants officiels, des associations de Résistants et aussi des familles des héros tombés, dont M^{me} veuve Rhem, qui n'a jamais manqué cet anniversaire.

La cérémonie se termina par un très émouvant appel aux dix morts et une minute de silence en leur souvenir.

A cette manifestation ont assisté :

— Cinq compagnons de la Libération, conduits par le Grand Chancelier de l'Ordre : M. Hettier de Boislambert, Jouneau, Alban-Vistel, Mary-Basset, Muracciole ;

— M. le Préfet de l'Isère ;

— Les généraux résistants Alain Le-ray et Collignon, ainsi que le général Laurens, commandant la 27^e B.A. ;

— S.E. l'Ambassadeur de Pologne, M. Wodiszczek (trois des héros étaient Polonais de naissance) ;

— Les colonels Lespiau (Lanvin), Président des Anciens de l'Oisans, Neyton et Tanant ;

— M. Salazar, du Conseil Général de l'Isère ;

— M. Dubedout, Député-Maire de Grenoble ;

— M. Maisonnat, Député-Maire de Fontaine ;

— Le représentant du chef de brigade de Sassenage ;

— M. Aguiard, Maire de Seyssinnet, entouré de ses adjoints et de nombreux Conseillers municipaux ;

— MM. les Maires de Seyssins, Echirolles, St-Martin-d'Uriage, St-Nizier, Sassenage et St-Egrève ;

— M. Justet, Secrétaire Général de la zaire de Seyssinnet ;

— Ravinet et Volpin, des P.V., ainsi que de nombreux Pionniers ;

— Dr Fugain, Dentella et Perinetti, Présidents de l'A.N.A.C.R. ;

— Lutz, de l'U.N.A.D.I.F. ;

— Estades et Rolland, de « Résistance unie » ;

— Bois (Sapin) et Muet, des Médailleurs de la Résistance ;

— Bois (Sapin) et Croibier-Muscat, des C.V.R.V. ;

— Requet et Favier des G.F. ;

— Docteur Katz ;

— Blondeau, du Grésivaudan ;

— Galera, de l'Oisans, ainsi que les Présidents des Sections de l'Oisans, de Vizille-Eybens, Pont-de-Claix et de nombreux anciens maquisards ;

— Rahon, du F.N.D.I.R.P. ;

— Rolland, Mouchet, Zanchetta et Rossi, Présidents des sections de l'A.N.A.C.R. des communes voisines, etc. ;

— Madeva, Président A.N.A.C.R. Seyssinnet-Seyssins, entouré de M. Rey du Bureau national, M. et M^{me} Lagrange, Secrétaire, et un grand nombre de la section ;

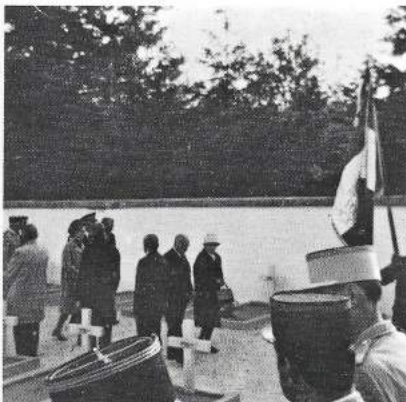
— M. Guétat, représentant l'A.N.A.C.R. de Seyssinnet.

Les très nombreux camarades de la Résistance, par nature des modestes, nous pardonneront de ne pas les avoir tous cités.

Samedi 20 juillet

SAINT-NIZIER

**allocution prononcée par Henri COCAT
président de la section de Grenoble**



M. le Grand Chancelier de l'Ordre
de la Libération,
M. le Ministre,
MM. les Parlementaires,
M. le Préfet,
MM. les Généraux,
M. le Maire,

Mesdames, Messieurs,

C'est à Saint-Nizier, sur le sol où nous sommes réunis aujourd'hui, que les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors ont, en juin et juillet 1944, écrit quelques pages glorieuses de l'Histoire de France et nous en commémorons en ce jour, le 30^e Anniversaire.

L'appel du Général de Gaulle du 18 juin avait été enregistré par de nombreux Dauphinois, qui n'avaient pas accepté la capitulation, et c'est le Docteur Léon Martin, secondé d'Aimé Pupin, qui firent que le Vercors, dès 1942 fut le siège de camps de réfractaires au S.T.O. et des premiers mouvements de résistance.

C'est le 9 juin 1944 que tous les groupes et sections formés dans l'ombre répondirent à l'ordre de mobilisation et c'est ainsi que la Compagnie Brisac, composée de Grenoblois, fut rassemblée à Saint-Nizier, de même que la Compagnie

de Jean Prévost. Tous étaient des volontaires et en majorité des jeunes ayant une instruction militaire des plus médiocres.

Nous reçûmes un bien modeste armement et le 10 juin nous venions, ici, proclamer la République du Vercors et faisons flotter haut le drapeau tricolore.

Le 13 juin, ici-même, les troupes allemandes essayèrent de forcer notre ligne de défense, c'était pour beaucoup d'entre nous le baptême du feu, et l'ennemi, qui ne s'attendait pas à trouver une telle résistance, dut se retirer.

Le 15 juin, offensive de grande envergure, c'est environ 1 500 soldats allemands qui viennent à nouveau nous attaquer, nous les 300 pionniers volontaires.

Et c'est après 5 heures de durs combats, que nous dûmes, la rage au cœur, nous replier sur Sornin et que nous vîmes brûler 80 maisons de Saint-Nizier et les cercueils de nos camarades morts le 13 et déposés au Foyer Municipal.

Tous, à ce moment-là, avons juré de les venger.

Le 21 juillet c'est l'attaque massive de Villard-de-Lans, ainsi que Méaudre et Autrans, par la Croix Perrin.

On ne soulignera jamais assez la vaillance des 400 pionniers échelonnés de la Roche Pointue au-delà de la Croix Perrin, qui tinrent bon pendant près de 11 heures, grâce à l'organisation d'ensemble du Général François Huet qui fut un remarquable chef militaire.

C'est ensuite l'épopée de Valche-



rière avec sa légende et son héros, le lieutenant Chabal.

Je ne veux pas citer ici tous les actes d'héroïsme qui ont été accomplis les 21 et 22 juillet, mais c'est avec eux, avec Vassieu, La Chapelle-en-Vercors, la Grotte de Luire, avec tous les noms des héros et martyrs civils dont les noms figurent sur les croix de nos deux cimetières nationaux et sur les stèles et monuments, très nombreux, édifiés dans la région, que le Vercors s'est inscrit dans l'Histoire de la France.

En cette journée commémorative, chaque pionnier, dans ce cimetière, a une pensée pour notre « Patron » Clément Chavant, qui repose ici.

Il fut, de 1942 à 1944, la tête qui organisa la résistance sur le plateau et le grand chef civil de la République du Vercors.

Il a tout donné pour son pays, et en ce trentième anniversaire, il n'est pas possible de l'oublier.

N'oublions pas non plus que les combats du Vercors ont contribué à hâter la libération de notre sol, avec l'aide, bien sûr, de tous les résistants des maquis voisins : Oisans, Grésivaudan, Chartreuse, etc. réunis fraternellement aujourd'hui dans « Résistance Unie ». C'est grâce à leur action que la France a pu avoir sa place aux côtés de nos alliés à la signature de la Paix.

En ce trentième anniversaire des combats du Vercors, essayons d'apprendre à la jeunesse la somme des sacrifices consentis pour la libération de notre Pays et pour la Liberté. Nous sommes sûrs qu'ils n'ont pas été vains pour que vive la France.

Embrasement du Vercors

Dans la soirée du samedi 20 juillet, après la cérémonie au Mémorial de la Résistance, avenue des Martyrs à Grenoble, eut lieu l'embrasement du Vercors. En divers points, sur les crêtes tout autour du plateau, des équipes de pionniers ou de volontaires ont allumé des flambeaux.

La section de Mens nous a adressé le compte rendu suivant sur cet embrasement :

« A la section de Mens avait été confiée l'illumination de la région du Mont-Aiguille. L'endroit choisi était un point de la crête des Rochers du Parquet, situé à peu près à égale distance du Mont-Aiguille et du Pas de l'Aiguille, visible d'une grande partie du Trièves.

Une équipe de 5 hommes, après avoir le matin assisté à la cérémonie du Pas de l'Aiguille, partit l'après-midi pour repérer et préparer les lieux. Elle était accompagnée du berger de Jasneuf qui la guida à travers le désert du Plateau. Il fallait surtout bien étudier le chemin du retour qui allait s'effectuer de nuit dans une région très difficile.

A 22 h 15 exactement, deux mises à feu successives de sept flambeaux chacune, illuminèrent les crêtes pendant 14 minutes. Le plafond de nuages était assez haut pour que le résultat ait été excellent. Un seul regret : l'heure, prévue et annoncée à 21 h 30 sur les programmes officiels avait été reportée à 22 h 15, et beaucoup de personnes l'ignorant parmi la population du Trièves, n'ont pu assister à cette illumination, croyant qu'elle n'avait pas lieu.

Il faut remercier les six personnes — ce ne sont pas des Pionniers, mais des amis de notre Association — qui ont parfaitement réalisé une performance assez remarquable. Partis du Pas de l'Aiguille le samedi après-midi, ils étaient sur les Rochers du Parquet pour 22 h. puis revinrent prendre après une dure marche de nuit un peu de repos à la cabane Jasneuf, et repartirent toujours à pied par le Pas de Chabrinel, le But Sapiau et le Col du Roussel pour être présents à 9 heures aux cérémonies de Vassieux du dimanche matin.

De Grenoble, nous pensions assister à l'illumination des crêtes, mais un temps très brumeux ne permit pas la réalisation complète de l'embrasement. La section de Villard-de-Lans, par exemple, ne put allumer ses flambeaux qu'en certains points moins visibles de Grenoble.

Les cérémonies du XXX^{me} anniversaire à Vassieux

Dimanche 21 juillet 1974

les discours

**Monsieur ROUX
maire de Vassieux**

*Monsieur le Ministre de la Défense,
Monsieur le Secrétaire d'Etat
aux Anciens Combattants,
Messieurs les Préfets,
Messieurs les Parlementaires,
Messieurs les Représentants
des Nations Alliées,
Messieurs les Officiers Généraux,
Compagnons de la Libération,
Mesdames, Messieurs,*

Vous voici, Mesdames et Messieurs, au cœur du Vercors légendaire, en cette modeste commune de Vassieux, Compagnon de la Libération, aux côtés de Paris, de Nantes, de Grenoble, de l'Ile de Sein, aux côtés de tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes à la Patrie bafouée et qui l'ont aidée à se libérer des chaînes de l'envahisseur.

Dans le décor grandiose de cette humble nécropole nationale, vous retrouvez ici l'ombre et les cendres de héros tombés sur ces terres âpres et difficiles et nous sentons rôder autour de nous leur fugace présence. Ils avaient trouvé asile en cette forteresse naturelle qu'est le massif du Vercors, et singulièrement sur cet immense plateau qui accueillit, depuis 1942 et toujours en plus grand nombre, les patriotes déterminés à lutter contre l'occupant, réfractaires au S.T.O. fuyant les ordres de réquisition, officiers et soldats de l'armée dissoute, voulant continuer la

lutte sous les plis de leurs drapeaux. Volontaires et proscrits connurent alors la rude existence de la montagne : l'hiver vient tôt chez nous et la belle saison dure peu.

Cependant, tous trouvèrent auprès de nos populations un accueil chaleureux, une aide constante et désintéressée, une discrétion de tous les instants. Patriotes et habitants de ce village vécurent ici, côte à côte, en parfaite harmonie, s'épaulant mutuellement, dans le même but suprême : redonner à la Patrie la liberté perdue, redonner à la France son visage généreux et accueillant. Et de longs mois s'écoulèrent et les années passèrent où l'espoir succédait à la déception, où la déception faisait place à l'espoir, à l'espoir de ces derniers combats qui ne pourraient être que victorieux pour tous ceux qui, ici ou là, attendaient la fin de cette interminable nuit peuplée d'horribles cauchemars. Mais déjà sur les plages normandes un jour nouveau s'était levé, un jour radieux qui annonçait la proche libération.

Le 14 juillet 1944, un imposant parachutage tricolore redonnait à chacun beaucoup d'espérances prochaines, mais déclenchait aussi les premières représailles allemandes : dans le village atterri, c'étaient les premières ruines, les premiers brasiers, les premières victimes...

Vint alors le 21 juillet 1944... trente ans déjà... En quelques heures les troupes aéroportées allemandes semèrent sur ce plateau, toutes les horreurs d'une guerre atroce et inhumaine. Chacun fit face, surtout avec son cœur et son idéal, à ce déluge de feu et de mitraille. Beaucoup tombèrent : combattants vaincus, accablés par la puissance d'un ennemi intraitable, implacable dans sa sinistre invasion, innocentes victimes abattues dans les champs, arrachées à la ferme familiale, torturées ou fusillées au détour du chemin. Tous avaient donné leur vie pour le même idéal, tous avaient arrosé du même sang généreux ces terres à jamais sacrées.

Les pertes étaient très lourdes : plus de 100 maquisards, 73 habitants de la commune avaient trouvé la mort, la presque totalité des bâtiments était détruite, le cheptel tout entier était anéanti.

Aujourd'hui, patriotes et habitants de ce village abattus côte à côte dorment ensemble dans cette nécropole. Ils parta-

gent leur dernier sommeil comme ils partageaient leur existence aux heures sombres de s'occupation dans le même espoir de lendemains meilleurs.

Et les rescapés de cette horrible tragédie durent fuir leur village, quitter la terre de leurs ancêtres, abandonner le patrimoine familial consommé sous les ruines fumantes. Accueillis généreusement par les populations des communes voisines, revenus ensuite dans des baraquements provisoires, ils attendirent encore de longues années dans l'inconfort et les difficultés, leur maison, leur ferme, leur commerce, leur école, leur église...

Après bien des tourments, bien des larmes versées, bien des deuils accumulés, après beaucoup de peines, de travail et de persévérance, le village renaissait peu à peu et prospérait dans la gloire de ses souvenirs, dans la foi en l'avenir de son ardente jeunesse. Sans doute cette jeunesse a-t-elle entendu la grande leçon que lui ont léguée les martyrs de 1944. Puisse cette jeunesse et toute notre jeunesse la retenir longtemps et la communiquer à leur descendance : leçon de solidarité, leçon de dévouement à l'idéal commun allant jusqu'au total don de soi, attachement à son petit coin de terre et par delà, bien sûr à la Patrie toute entière.

Fière de son passé récent, confiante en un avenir plus serein et plus fécond, Vassieux-en-Vercors conduit sa destinée sur le chemin de l'Histoire dont elle émailla voici quelque trente ans l'une des plus belles pages.

Puissent ses fils puiser dans le souvenir de ses souffrances et de ses sacrifices passés, les forces nécessaires à assurer la pérennité de son existence...

Puissent tous les fils de la France, trouver sur ce plateau difficile, l'idéal de liberté et d'union cher à ceux qui sont tombés sur ces terres.

Au nom du Conseil Municipal, au nom de toute cette population que nous avons l'honneur de représenter à cette cérémonie, nous vous remercions d'honorer avec nous leur mémoire et leur sacrifice.

Tant d'actes de courage, tant de souffrances, de deuils et de larmes ont permis au Général Delattre de Tassigny d'affirmer sur ce plateau le 21 juillet 1946 : « L'Histoire a déjà retenu le nom du Vercors comme l'un des symboles les plus purs et les plus glorieux de la lutte du peuple français pour sa liberté ».



Monsieur J. SOUFFLET ministre de la Défense

L'été français, jalonné par les mémoriaux de la Résistance, ravive souvenir après souvenir : les plages de Normandie, les maquis de Bretagne, ceux du Sud, ceux d'Auvergne que le Président de la République a lui-même honorés, le Vercors enfin. Ancien officier et pour une grande part résistant de l'extérieur, je suis chaque année profondément ému par ces hommages successifs : quand un moment de l'histoire a donné son sens à chacune de nos vies et redonné un sens à la France, nous devons continuer, nous, résistants, à nous rappeler ce moment pour le bénéfice des autres.

Pour le bénéfice des autres, parce que nous ne devons pas évoquer entre nous seulement le drame collectif de ceux qui ont dit « non » à l'occupation, de ceux qui n'ayant plus rien d'autre à donner, sont morts pour redresser l'histoire de France. Les jeunes de 1974 doivent, eux aussi, méditer sur les raisons que nous avions, comprendre qu'il fallait être alors une singulière force de négation pour refuser d'accepter la servitude, pour être libres. C'est en parcourant le maquis où le destin du pays a été sauvegardé, qu'ils mesureront le prix de l'indépendance.

Dans cette longue suite de tragédies, le Vercors, peut-être plus que d'autres paysages, symbolise la Résistance. Y a-t-il une prédestination secrète, inscrite dans la géographie de ces vallées ? Y a-t-il une disposition providentielle des forêts, des grottes et des falaises qui en font un repaire difficile à investir ? La Massif du Dauphiné constitue — c'est certain — un terrain propice à la guérilla : à l'abri des forêts, les camps du Vercors peuvent instruire des centaines de garçons venus de France. Les matériels peuvent être parachutés pour l'Isère et la Drôme sans être facilement repérés.

Pendant les combats, la forêt favorise le harcèlement de l'ennemi. Elle dissimule les sabotages qui minent les forces allemandes, et entretiennent leur insécurité. Elle empêche un déploiement militaire classique, et quand l'ennemi arrive à l'endroit d'où l'on a tiré sur lui, les résistants se sont fondus au milieu des arbres, puis cachés dans les chaumières. Le Massif du Vercors permet à merveille les concentrations et les disparitions rapides de maquisards, qui vivent en nomades mais se dissimulent parmi les habitants. Là réside la magie de l'invulnérabilité du massif : il inquiète d'autant plus l'ennemi, que celui-ci ne sait à quoi

s'en tenir. Quand les Allemands, dans les premiers combats autour de Saint-Nizier, ont tâté la résistance, ils n'insistent pas et redescendent persuadés que le maquis possède de l'artillerie en nombre, à cause du tir d'un seul bazooka : puissant mirage de ce plateau mystérieux.

La foi des résistants aidés par cette géographie trompeuse, le succès des contre-attaques des chasseurs de Chabal, exaspèrent un ennemi durci par le pressentiment de la défaite. La résistance ne peut tenir face aux renforts allemands que si les troupes alliées arrivent rapidement. Mais le 21 juillet 1944, il y a de cela exactement trente ans aujourd'hui, ce sont 20 planeurs allemands qui se posent près de Vassieux sur le terrain préparé par les maquisards pour les Alliés.

Le combat est disproportionné : une compagnie de maquisards défend la Citadelle du Vercors sur 50 km : ils sont dix par Pas contre un ennemi dix fois plus nombreux, mieux entraîné et mieux armé. Le Vercors est investi.

Ceux qui sont capturés à La Chapelle sont indignement fusillés. Dans le même temps la vengeance se déchaîne à Oradour et l'odieux est atteint quand sont massacrés dans la Grotte de la Luire tout près d'ici, les blessés désarmés et leurs médecins bénévoles.

Avec quelle angoisse suivons-nous, nous les combattants des Forces Françaises Libres, l'action de ces hommes qui vivaient traqués ! Leur lutte pesait d'un grand poids dans la réussite des plans de débarquement. Sait-on quelle aurait été l'issue de la guerre, si les Allemands avaient pu utiliser sur d'autres fronts les 30 000 hommes retenus alors par le nettoyage du Vercors ? Sans la mort de ces 700 maquisards la bataille de France eut été moins rapide, et peut-être très différente. Nous nous en rendions compte, et nous admirions ces maquisards. Dans leur insoumission armée, dans leur acceptation de la mort, nous comprenons qu'il y avait un entêtement sacré. C'était un entêtement collectif et contagieux, comme si tous les maquisards au-delà de leurs différences, avaient communiqué dans le même refus.

J'ai reçu récemment une lettre d'un ancien maquisard qui décrit justement cette impression : « Il y a là une sorte de pureté de sentiment où la politique ne trouve aucun asile. Ces gens-là sont restés exactement ce qu'ils étaient en 1944, convaincus de la nécessité de la Résistance et recevant chez eux tous ceux qui voulaient se battre, quelle que soit leur étiquette politique. » Et, en effet, ces combattants du Vercors qui regroupaient des ouvriers de Romans et de Grenoble, des paysans du Royans et du Diois, des bûcherons du Trièves et des forêts qui nous entourent, des étudiants de Lyon ou de Paris, des étrangers de tous pays, constituaient un rassemblement d'hommes de tous âges, de toutes conditions, aux idéologies diverses, unis dans le seul souci de la France restaurée.

La France doit garder la leçon de cette obstination collective, comme le gage le plus sûr de sa survie. Au nom du Président de la République et du Gouvernement tout entier, je m'incline aujourd'hui devant les tombes de ces martyrs de la dignité.

Tous les Français devraient conduire leurs enfants devant ces tombes, s'ils ne veulent pas

revivre le réveil foudroyant de mai 1940, qui nous a tiré de la léthargie de l'entre-deux-guerres, s'ils ne veulent plus connaître le désarroi qui prélude aux désastres.

Le premier enseignement qu'ils en déduiraient, c'est la nécessité de la vigilance.

Il reste des menaces redoutables, ne nous les dissimulons pas. Reconnaissons qu'un désarmement n'aurait de valeur que si toutes les nations ensemble le mettaient en œuvre sous contrôle international. Evitons en attendant d'être surpris par un conflit soudain avec un armement dérisoire. La France, pour sa part, a choisi de ne plus s'équiper d'une façon anachronique. Elle s'est dotée d'une force de dissuasion nucléaire qui, dans l'état actuel de son développement, est susceptible de faire réfléchir l'agresseur le plus décidé.

Mais un autre enseignement nous vient de ceux du Vercors. La vigilance ne consiste pas seulement à confier à quelques techniciens le soin de la défense. Ce que nous ont montré les maquisards, c'est la force de leur cohésion obstinée. Plus que jamais la détermination des citoyens est nécessaire à notre défense. Je dirais même qu'elle fait partie intégrante de notre dissuasion. J'insiste sur ce point parce qu'il est essentiel et n'est pourtant pas encore bien compris.

La nouveauté de la force de dissuasion réside en effet en ce qu'elle vise à neutraliser les forces ennemies par avance et non à les anéantir. C'est dire que l'équilibre de la paix repose sur la crédibilité qu'on accorde aux repréailles, et en fin de compte à la volonté nationale de défense. C'est même le souci que nous avons de pouvoir manifester notre résolution avant que le seuil nucléaire ne soit atteint qui justifie l'existence des forces de manœuvres pour défendre son pays.

La volonté nationale de défense est par conséquent, aujourd'hui, la condition même de la crédibilité de notre armement nucléaire et le service militaire pour tous est un des moyens les plus sûrs de manifester cette volonté. Les appelés qui constituent notre véritable armée opérationnelle apprennent là à ne pas céder. La résolution nationale est le fruit d'un service militaire national.

Vigilance, cohésion ! Ces vertus sont quotidiennes : la liberté d'un pays ne doit plus dépendre d'un affrontement. Elle se gagne chaque jour contre les emprises économiques et les infiltrations de toute nature. Ces mêmes vertus seront nécessaires pour forger l'Europe de demain. La France est décidée avec l'autorité que lui confère son indépendance militaire, à œuvrer dans le domaine de la Défense pour que cet objectif soit atteint.

C'est dans le Vercors qu'il convient, me semble-t-il, de définir de telles résolutions puisque ce pays a vocation pour susciter les volontés.

Vous tous qui avez connu l'aventure des maquis, je suis heureux d'avoir pu vous témoigner aujourd'hui mon admiration. Puissions-nous ensemble, ne plus retenir de ce massif que l'exemple de patriotisme qu'il a donné et la leçon de ténacité qui nous en reste. Puissions-nous avoir conjuré, par les tombes qui blanchissent ces vallées l'horreur des conflits passés, et trouvé dans les cendres et les deuils de ces villages l'espoir des jours de Paix.

Monsieur G. RAVINET

Président National de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

En ce XXX^e Anniversaire, l'événement de cette Commémoration prend un relief particulier.

L'Histoire a déjà retenu le nom du Vercors comme l'un des symboles les plus purs et les plus glorieux de la lutte intérieure du peuple français pour sa liberté.

La nature du sol et la fierté des hommes s'associaient pour faire de cette région l'un des bastions de notre Résistance.

Elle a servi durant des mois de place forte interdite à l'ennemi.

Et lorsque celui-ci décida de l'anéantir, il lui fallut réunir de gros moyens, et monter une opération combinée de grand style.

Le 21 juillet 1946, le Général de Lattre de Tassigny venant présider à Vassieux les Cérémonies Anniversaires des Combats, précisa :

« A ceux qui voudraient minimiser les mérites de nos maquis, le Vercors apportera un démenti. Ici, on n'a pas fait la petite guerre, on a fait la guerre. »

Dès la fin juillet 1944, le Général Kœnig adresse des félicitations au Commandant en Chef du Vercors en ces termes :

« Les forces de la Résistance en Vercors, en fixant d'importants effectifs allemands, ont rendu d'immenses services à la bataille de France. »

Hélas ! Chacun des villages de ce haut plateau en porte encore la marque douloureuse. Saint-Nizier, Les Barraques, La Chapelle, Vassieux, des hameaux, des fermes, sont totalement ou en partie détruits.

Le massacre et le pillage accompagnent l'incendie et le viol. Les Allemands sont ivres de leur propre férocité.

Quelques habitants de cette petite commune de Vassieux échappèrent au massacre. Les uns étaient absents, les autres réussirent à s'enfuir. Cependant, des enfants et des vieillards ne furent pas épargnés et furent victimes de cette horde assoiffée de sang et de destruction.

La plupart des survivants de ce village ont perdu plusieurs membres de leur famille, et trente ans après le massacre, se refusent encore à en évoquer l'horreur. Car rien ne semblait prédisposer cette commune à devenir une cité martyre, dont le nom évoque aujourd'hui un crime collectif, perpétré de sang-froid, resté inexcusable et incompréhensible. C'était un village sans histoires, où il n'y eut jamais d'embuscades et encore moins de combats entre Résistants et Allemands.

Vassieux est le symbole des malheurs de la Patrie, dont il convient de garder le souvenir.

Cette leçon, nous ne sommes pas près de l'oublier, et votre présence, Monsieur le Ministre, nous prouve que le pays entier rend aujourd'hui un hommage solennel à la Résistance toute entière, et en particulier au Vercors, témoin de tant de courage et d'abnégation, et affirmera pour toujours l'Idéal de Liberté.

Mes chers camarades, à l'heure où tout semblait perdu, vous avez refusé d'accepter la défaite, de la tenir pour définitive, comme nous y conviaient trop de voix trompeuses. Des femmes et des hommes ont lutté farouchement

pour libérer notre territoire, et refaire la France à l'image de notre espérance. Par son concours de population, par son large retentissement, la cérémonie d'aujourd'hui doit rappeler quel fut le rôle important et difficile rempli par la Résistance dans le dernier conflit mondial.

Nul ne le comprend mieux que vous, les survivants de cette tragique épopée. Combattants d'hier, nous sommes les citoyens d'aujourd'hui, et nous devons être les garants de demain.

Cette grande et noble tâche, c'est la tâche de fidélité à notre action passée, de la continuité dans notre action présente, pour que demain, grâce à vous, notre Pays plus beau continue à croître et à prospérer.

Et encore, pour ne jamais l'oublier, nous faut-il nous retourner périodiquement sur notre passé douloureux et glorieux, l'évoquer par des manifestations comme aujourd'hui, pour y puiser la force et le courage qui nous animaient alors, et surtout retrouver l'amour de la Patrie et la fraternité d'armes qui nous unissaient si étroitement dans les jours sombres.

Aux survivants venus nombreux en ces lieux, je dirai mon émotion de les rencontrer.

Nous seuls pouvons avoir une notion exacte des épreuves physiques et morales endurées durant des semaines et des mois, épuisantes nuits sans sommeil dans le froid et la pluie, angoisse permanente de se sentir traqué, car tomber entre les mains de l'ennemi c'était, nul ne se le dissimulait, la certitude d'être exécuté et parfois après d'horribles tortures.

Alors que d'autres ne pensaient qu'à vivre, eux ont accepté de mourir.

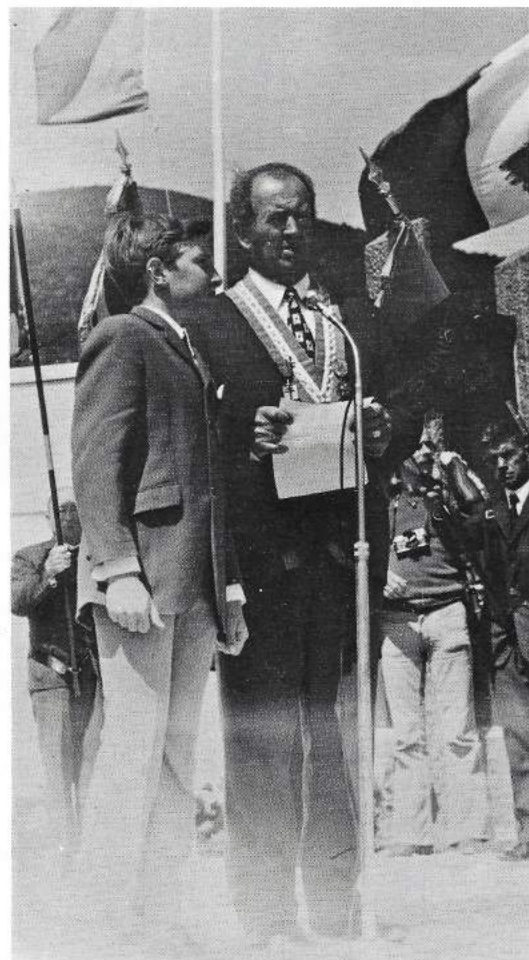
Vous le savez bien, mes Chers Camarades de la Résistance, notre mission n'a pas pris fin avec les hostilités. Il nous incombe au premier chef de sauvegarder avec vigilance ces valeurs essentielles : l'amour de la Patrie, de la Liberté et de la Paix, le culte du souvenir, le respect de nos Morts, et la leçon de nos épreuves passées, payées de tant de sang et de larmes.

A ce titre, il nous faut maintenir ces valeurs supérieures pour que notre combat et nos souffrances ne se dissolvent pas dans la « nuit et le brouillard » de l'oubli, de l'indifférence, voire de la profanation.

A vous, vétérans de toutes les guerres, résistants et déportés demeurés fidèles au bel esprit d'union de « celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas », nous nous inclinons avec reconnaissance devant nos Morts, en assurant leurs familles de notre fidélité et de notre affection.

Et je ne voudrais pas terminer sans dire à tous nos Alliés notre gratitude pour leur contribution décisive à notre Victoire Commune.

Vive la Résistance - Vive la France.





Dans le but d'honorer tous les morts du Vercors

Les sections ont organisé de nombreuses cérémonies locales

Les cérémonies nationales qui ont marqué cette année le 30^e Anniversaire des Combats du Vercors se devaient de constituer un ensemble complet de manifestations du Souvenir.

Les contraintes matérielles ont commandé de situer en quelques points précis et représentatifs les cérémonies auxquelles pouvaient participer les hautes autorités et personnalités nationales. Mais il était indispensable que nous marquions ce 30^e Anniversaire d'une façon officielle, en chaque endroit où tombèrent nos camarades, à l'intérieur comme sur la périphérie du Vercors.

C'est ainsi que dans la journée du 20 juillet, toutes les Sections de notre Association se sont rendues, chacune dans son rayon d'action et le plus souvent avec les autorités locales, devant plus de cinquante plaques, stèles et monuments.

SECTION DE SAINT-JEAN-EN-ROYANS

Dans le cadre des cérémonies organisées pour le XXX^e Anniversaire des Combats du Vercors, la section de St-Jean-en-Royans a participé et prêté son concours aux manifestations suivantes :

● ST-JEAN-EN-ROYANS

Cérémonie organisée par la Municipalité pour l'anniversaire du bombardement de St-Jean-en-Royans et des combats du Vercors, avec la participation des Sociétés ci-après et leur drapeau :

- Prisonniers du Vercors
- Anciens Combattants
- Médaillés Militaires
- Prisonniers
- Déportés
- Anciens d'Afrique du Nord et un nombreux public.

Allocution du Maire, M. Guillet, Président de notre section.

Apéritif offert par la Municipalité aux membres des délégations. A l'issue de la cérémonie, une délégation des Pionniers du Vercors a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de M. Malossane, ancien chef civil du Vercors-Sud.

● ST-NAZAIRE-EN-ROYANS

Croix Boiron - Paquebot et Montanet

Gerbes de fleurs offertes et déposées par la famille Boiron, d'Hostun. Insigne le Chamois scellé sur le monument par les soins de nos camarades, les frères Romanet, en accord avec M. Faisant, premier adjoint de la commune qui nous a indiqué qu'une gerbe de fleurs serait déposée sur le monument.

● ST-THOMAS-EN-ROYANS

Une délégation, accompagnée de deux gendarmes de la brigade de St-Jean-en-Royans est allée déposer une gerbe sur la stèle du gendarme Rousset.

● FORET DE LENTE - AMBEL

Insignées scellées en présence de nos camarades Drevet et Juge.

● ILLUMINATIONS

Faites par les membres de notre section sur les points suivants :

- Ambel
- Col de la Machine
- Gaudissard
- Les Pichardons
- Echevis.

● FONT D'URLE

Par les soins de notre ami Gravoulet, Régisseur de la Station départementale, un ancien de Rhin et Danube.

● PIERRE CHAUVE

Avec le concours de M. Bouchet, Maire de Léoncel.

Remerciements à tous.

SECTION DE VALENCE

14 HEURES

Cérémonie au monument aux morts de Die, en présence de M. le Sous-Préfet de Die, du Maire et d'une délégation du Conseil Municipal, délégations des médaillés militaires, anciens combattants, déportés et internés résistants, Pionniers du Vercors sous la conduite du Président Manoury, toutes avec leur drapeau.

M. le Sous-Préfet déposa une gerbe et les Pionniers déposèrent le Chamois. La clique des sapeurs-pompiers était présente, avec clairons et tambours, sonnerie aux morts et minute de silence.

16 HEURES

Monument de la Résistance à La Rochette-sur-Crest, en présence du Maire et de quelques

conseillers municipaux, délégations des déportés et internés résistants, ANACR de Montélimar, première Compagnie Camp Roger, Pionniers du Vercors conduits par le Président Manoury, toutes avec leur drapeau.

Le Président dévoila le Chamois fixé sur le monument. Appel des morts. Minute de silence. Les drapeaux s'inclinèrent en hommage à ceux qui donnèrent leur vie pour la liberté.

A la fin de la cérémonie, un vin d'honneur fut offert par le Maire de Rochette-sur-Crest.

18 HEURES

Monument aux morts de Valence, cérémonie en présence de M. le Député-Maire et ses adjoints (M. le Préfet s'était excusé, étant à la cérémonie de Grenoble), M. Lotroïcq de l'Office des Combattants, M. Cantarel, Président des déportés et internés résistants et Président du Comité d'entente des anciens combattants, délégations des déportés, médaillés militaires, fils de tués, Compagnie Kich, première Compagnie, anciens combattants, anciens d'Algérie, etc.

M. le Député-Maire déposa une gerbe au pied du gisant, ainsi que le Président Manoury.

Sonnerie aux morts interprétée par la Musique du 75^e R.I., minute de silence. Un nombreux public assistait à ces cérémonies.

SECTION DE PONT-EN-ROYANS

Le 20 juillet, la section de Pont-en-Royans avait organisé diverses cérémonies du souvenir, dans le cadre des manifestations annexes du XXX^e Anniversaire

8 HEURES 30

Départ de Pont-en-Royans.

9 HEURES

Beauvoir — Réception pour notre compagnon, Ferlin Georges, maire de la localité, accompagné de tout son Conseil Municipal.

Une messe fut célébrée par l'abbé Praz, pupille de la Nation, fils et petit-fils de tués.

Après cet office, le Chamois fut déposé sur le monument des fusillés de Beauvoir, et dévoilé.

Assistaient à cette cérémonie :

- Bouchet Louis, Maire d'Izeron,
- Garcin Paul, Maire de St-Romans,
- Picard Paul, Maire de St-Marcelin.

9 HEURES 30

Izeron — Au cimetière communal, accompagné des officiels présents à Beauvoir, un insigne funéraire Chamois fut déposé sur la tombe de Combe Marcel, tué au combat au Pas de Berrières

Passant par Cognin, le groupe, par les gorges du Nant, se dirige à Malleval, où il fut reçu par M. Glénat, Maire de la localité.

Un signe funéraire fut déposé au monument central de Malleval et les deux stèles fleuries.

Ce cortège, revenant sur ses pas, franchit l'Isère pour se retrouver à 11 h 15 au château où il fut reçu par le Maire et le Conseil Municipal au complet.

Un insigne funéraire fut déposé sur la plaque commémorant qu'en ces lieux, une école avait formé des cadres pour le Vercors.

11 HEURES 45

Chatte. — Accueil par M. Bossan, Conseiller Général et Maire. Un insigne funéraire fut déposé sur la tombe de Léa Blain tuée au combat dans le Vercors.

Avec les officiels déjà cités, participaient à cette pieuse cérémonie, les Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Anciens d'Algérie et nos compagnons Michel Marcel, Denis Ferdinand, Barbéro, Cholet, tous de Saint-Marcellin.

14 HEURES 30

Pont-en-Royans — Un insigne funéraire fut déposé sur le monument aux morts, en présence de M. Combe Félix, le Maire, accompagné du Conseil Municipal.

Tous les assistants se dirigèrent ensuite au cimetière communal où un insigne funéraire fut déposé sur les tombes de nos compagnons tués au Vercors.

Un insigne fut également déposé sur la plaque du Pont Picard, ainsi que sur les tombes de nos camarades tombés au Pas de Berrières et reposant aux cimetières de Chatelus et Chorange.

Le 21 juillet, nombreux, les membres de la section de Pont-en-Royans participaient aux cérémonies officielles organisées à Vassieux.

SECTION DE ROMANS - BOURG-DE-PEAGE

Le samedi 20 juillet 1974, dans un émouvant prélude à la cérémonie qui devait se dérouler le 21 juillet à Vassieux, pour rappeler à tous qu'une goutte de sang coule toujours au cœur du Vercors blessé, martyrisé et crucifié en 1944, les communes de Romans, Bourg-de-Péage, St-Martin-en-Vercors, St-Julien-en-Vercors, Saint-Agnan-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors et Vassieux-en-Vercors ont été associées à cette grande journée du souvenir.

Ces cérémonies, présidées par le Vice-Président National, ont eu lieu dans les conditions suivantes :

Le samedi 20 juillet 1974, dans la matinée :

● A ROMANS, en présence de MM. Claude Payre, Marcel Lambert, Marcel Fournet, adjoints au Maire, de plusieurs Conseillers municipaux et de nombreux camarades pionniers.

● A BOURG-DE-PEAGE, en présence de MM. Barlatier et Gallix, Adjoints au Maire, de M. Belissard, Conseiller municipal et de nombreux camarades pionniers.

Le samedi 20 juillet 1974 après-midi :

● Aux BARAQUES, commune de St-Martin-en-Vercors, en présence de M. Revol, Conseiller général de La Chapelle-en-Vercors, de M. Ban- cel, Maire de St-Martin, de Conseillers municipaux et de camarades pionniers.

● A ST-JULIEN-EN-VERCORS, en présence de M. Revol, Conseiller général de La Chapelle-en-Vercors, de M. Drogue, Maire de Saint-Julien, de Conseillers municipaux et de camarades pionniers.

- A la Grotte de LA LUIRE, commune de St-Agnan-en-Vercors, en présence de M. Revol, Conseiller général de La Chapelle-en-Vercors et Maire de Saint-Agnan, de Conseillers municipaux et de très nombreux camarades pionniers.

- Dans la COUR DES FUSILLES, commune de La Chapelle-en-Vercors, en présence de M. Revol, Conseiller général de La Chapelle-en-Vercors, de M. Bonthoux, Maire de La Chapelle, du commandant de brigade de gendarmerie, de Conseillers municipaux et de très nombreux camarades pionniers.

- Au Monument des FUSILLES par la milice, à Vassieux-en-Vercors, en présence de M. Revol, Conseiller général de La Chapelle-en-Vercors et de très nombreux camarades pionniers.

A chacune des cérémonies, une courte allocution du Vice-Président National en a rappelé la signification, a déposé une gerbe ou dévoilé l'insigne du Chamois, et a fait observer une minute de silence.

La Chorale de « La Harpe » de Romans-Bourg-de-Péage qui se déplaçait avec un autocar gracieusement mis à sa disposition par M. le Maire de Bourg-de-Péage, a assisté à chacune de ces cérémonies, et interprété le Chant des Partisans et le Chant des Pionniers du Vercors, à chacune d'elles.

SECTION DE VILLARD-DE-LANS

Les membres de la Section de Villard-de-Lans, accompagnés de leur Président Tony Gervasoni, de MM. Orcel, conseiller général, André Ravix, maire, sont allés le 20 août dernier fleurir les stèles marquant l'endroit où l'un des nôtres est tombé sous les balles ennemies.

Nos amis Polonais étaient là aussi, venus de très loin. Une station du Chemin de Croix de Valchevrière, la 7^e est érigée à la mémoire des leurs tombés pour la Liberté, M. Owczarek et le Maire y déposèrent une gerbe.

C'était ensuite le pèlerinage au cimetière pour une dernière cérémonie. Tandis que des enfants entonnaient le Chant des Partisans, des gerbes furent déposées, dans l'émotion générale, au pied du Monument aux Morts.

Il y a trente ans, plusieurs enfants de Villard-de-Lans étaient lâchement abattus par l'ennemi à Grenoble, le 14 août 1944. Les années ont passé, mais leur souvenir reste vivace. Après une cérémonie au Cours Berriat, les Pionniers se sont rassemblés pour une autre cérémonie à Villard-de-Lans. En présence des familles, de M. Orcel, Conseiller Général, de M. André Ravix, Maire, du Professeur Beaudoin, du Conseil Municipal, des Anciens Combattants de 14-18 et 39-45, des Prisonniers de guerre et des Anciens d'Algérie, le Président Tony déposa le chamois FFI Vercors sur 48 tombes de Pionniers disparus. Après la sonnerie « Aux Morts » par de jeunes clairons, tous fils de Pionniers, la cérémonie se termina par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Le dimanche 11 août, une délégation de Pionniers de Villard-de-Lans est allée déposer le chamois FFI Vercors sur 4 tombes de Pionniers inhumés en dehors de la commune.

SECTION DE MENS

Dans l'après-midi du samedi 20 juillet, la Section de Mens avait organisé trois manifesta-

tions du Souvenir, dans le cadre des Cérémonies Annexes au XXX^e Anniversaire du Vercors. La première eut lieu à 14 h au cimetière de Mens, devant les tombes de Gaston Nicolas, Jean Moscone et Henri Signerin, membres de la Section. Une assistance recueillie observa une minute de silence. La Municipalité était représentée par l'adjoint au Maire, M. E. Rostang.

La seconde à 15 h avait pour cadre le Col de la Croix-Haute où furent honorées les stèles de Jean Gayvallet et Louis Picard. M. Pelloux, maire de Lalley, avait tenu, effectuant un long et rapide voyage depuis Roanne où il était encore à midi, à être présent à cette cérémonie. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié, ainsi que pour le « pot » que sa municipalité offrit aux participants au Col de la Croix-Haute. Deux chamois seront fixés par ses soins sur les stèles de nos camarades du Vercors, tombés au combat du 10 juillet 1944.

Enfin, à 16 h, une dernière cérémonie avait lieu à Saint-Maurice-en-Trièves, devant la stèle de nos camarades Robert Adage et Raymond Giroud, fusillés le 4 août 1944. Un chamois sera également fixé sur cette stèle. La commune de Saint-Maurice-en-Trièves était représentée par un conseiller municipal.

SECTION DE GRENOBLE - FONTAINE - SASSENAGE

Le samedi 20 juillet 1974, dans le cadre du programme général des manifestations, la section de Grenoble, Fontaine, Sassenage avait la mission de déposer le Chamois sur les différentes stèles ou lieux situés sur les communes de Claix, Sassenage et Noyarey, où furent fusillés de nombreux combattants du Vercors. Nous devons leur rendre un hommage particulier pour ce 30^e Anniversaire.

Les Pionniers disponibles ou qui n'avaient pas d'autres charges furent invités à se rassembler à 8 heures au Monument des Fusillés du Cours Berriat.

Une gerbe fut déposée par le Président National Georges Ravinet, et une minute de silence observée.

Puis, en voitures particulières, la nombreuse délégation, parmi laquelle nous voulons citer le Vice-Président Pierre Bellot, le toujours dévoué Trésorier Clément Nègre, les porte-drapeaux Léon Repellin et Matarez, Cechetti, qui avait spécialement effectué le déplacement d'Orange, ainsi que Deshière, Edgard Hoffmann, Messori, Mayousse, etc... fut conduite par le Président Henri Cocat à Claix où les attendaient : M. le Maire Collombet, M. Verey Fernand, Président de la Section de Claix des Anciens Combattants, M. François, porte-drapeau des Anciens Combattants, ainsi que M. Herouttet, garde-champêtre.

Un Chamois fut déposé sur la stèle élevée rue du Drac à la mémoire de Pierre LAVASTRE. M. le Maire déposa également une gerbe de fleurs aux trois couleurs.

Après la minute de silence, tout le monde se rendit route de Seyssins devant le Monument de Croix Rolland. Ici aussi, cinq pionniers furent fusillés.

Chamois et gerbe furent déposés avec le même cérémonial que précédemment, mais il faut noter que de nombreux habitants de Claix s'étaient joints à nous pour cette manifestation du souvenir.

Le cortège prit alors la direction de Sassenage pour se rendre au lieu dit : **Pont Charvet** où furent fusillés sept de nos camarades et notamment Jean Prévost.

Nous attendaient : M. Legrand, adjoint au Maire, représentant M. le Maire Deschaux absent et excusé, notre camarade Louis Reverdy, adjoint au Maire, MM. Gabelle, Président de l'U.M.A.C. et des Anciens Chasseurs, Guéraud, lieutenant des pompiers, Gaillard, secrétaire de Mairie, ainsi que de nombreux conseillers municipaux et habitants de la commune.

Dépôt de Chamois, de gerbe par le Conseil Municipal, minute de silence et recueillement dans un cadre particulièrement grandiose et émouvant.

C'était ensuite le départ pour Noyarey, mais avec arrêt aux **Engenières** devant la stèle élevée au bord de la route à la mémoire du sergent Hugo Offenson, fusillé lui aussi sur ces lieux.

Les parents du sergent Offenson étaient présents pour le dépôt de gerbe et Chamois et remercièrent chaleureusement les Pionniers pour l'hommage rendu à leur fils.

Un peu plus tard nous étions à Noyarey, chemin de la Vanne, devant une très grande croix en bois marquant le lieu où furent fusillés, entre le 17 juillet et le 5 août, quinze de nos camarades.

Nous attendaient : M. le Maire Benilan, M. Jorquera, premier adjoint, M. Moiroud, 2^e adjoint, M. Faure Ernest, trésorier de l'U.M.A.C., M. Boyat de la F.N.A.C.A., M. Claudius Correnoz, ainsi que de nombreux conseillers municipaux et habitants de la commune, sans oublier Madame Veuve Michel, qui depuis 1944, a fleuri cet emplacement difficile d'approche.

Dépôt du Chamois et gerbe de la commune, minute de silence, recueillement.

Il faut noter que la croix était placée à l'endroit exact où furent fusillés nos camarades, c'est-à-dire dans le talus très rampant de la digue de l'Isère.

Devant cet endroit difficile, M. le Maire nous a promis que la commune ferait élever une stèle mieux disposée.

Bien que ce soit un projet important, nous sommes persuadés que le Conseil Municipal approuvera l'idée de M. le Maire et d'avance nous l'en remercions.

Tous les pionniers prirent ensuite la direction du siège pour participer à la suite des cérémonies de la journée.

GRESSE

7 juillet 1974

Gresse-en-Vercors, 7 juillet. — Il y a trente ans, harcelés de tous côtés par les patriotes de la Résistance dauphinoise, les nazis devenaient de plus en plus hargneux.

Investissant le plateau du Vercors, les troupes hitlériennes surgissaient partout, envahissant villages et hameaux, pillant les fermes, incendiant les maisons et assassinant leurs habitants.

C'est le 4 juillet 1944, à l'aube qu'un bruit de bottes et des cris gutturaux réveillèrent brutalement le paisible village de Gresse.

Cinq jeunes gens, les frères Marcel et Edmond Martin-Dhermont (leur mère devait mourir en déportation), Alexis Garnier, Gaston Faure et Raymond Cuchet, étaient immédiatement arrêtés, brutalisés, puis exécutés lâchement à la mitrailleuse par un Français appartenant à la sinistre Gestapo.

Quelques jours plus tard (le 24 juillet) après avoir participé à l'exécution du col du Fau, au sud de Monestier-de-Clermont, le même tueur à gages, originaire de la région parisienne, opérait à nouveau à Gresse-en-Vercors... C'est à la ferme du Puy qu'il maltraitait M^{me} Blanche Mouttet pour connaître d'elle le lieu où son fils était réfugié et voyant qu'il n'obtenait pas satisfaction, il abattait froidement la malheureuse cultivatrice et mettait le feu à la ferme.

C'est pour commémorer leur mort et celle des autres victimes des nazis (seize au total) originaires de Gresse, fusillés en d'autres points du département, ou morts en déportation, que les anciens F.F.I. (Armée secrète du secteur IV) et F.T.P. se sont rassemblés en ce dimanche à Gresse-en-Vercors en présence d'une foule nombreuse.

LES PERSONNALITES

Autour de M. Prayer et M. Eyraud-Dagany, maire et adjoint de Gresse, et de M. Puissat, conseiller général, nous avons noté la présence du commandant Champon (ex-lieutenant Henry du secteur IV de la Résistance) ainsi que M. Ravinet, président national des Pionniers du Vercors, MM. Volpin, secrétaire général des Pionniers du Vercors, Edouard Rouvière et René Dusserre, présidents d'honneur du comité de Vif de l'A.N.A.C.R., Joseph Rossi, président du comité de Vif de l'A.N.A.C.R., Beylier, maire de Signard, président de la section de Monestier-de-Clermont des Pionniers du Vercors, Espit, maire d'Avignonet, Auguste Terrier et Ripert de l'U.M.A.C. cantonale, Ramus, président de « L'Hirondelle » (amicale des anciens du 6^e B.C.A.)...

LES FUSILLES DE GRESSE-EN-VERCORS

Alexis Garnier, Gaston Faure, Edmond Martin-Dhermont, Marcel Martin-Dhermont, Raymond Cuchet, Rolande Alberto, Albert Algoud, Blanche Mouttet, Emile Bernard, Robert Adage, André Mouttet, Louise Marthin-Dhermont, Emile Martin, Louise Martin, Emile Ogier, Noël Mouttet.

16 JUIN 1974

Commémoration des combats de Saint-Nizier

Avec la participation des membres de l'Amicale des Anciens du 6^e B.C.A. - l'Hirondelle - cette année, nous avons marqué par une cérémonie intime, le XXX^e anniversaire des combats de St-Nizier.

Celle-ci débuta à Grenoble par un rassemblement des autorités civiles et militaires, les Pionniers du Vercors, devant le monument de la Résistance, avenue des Martyrs.

Notre Président National déposait une gerbe.

La même cérémonie se déroulait ensuite devant le monument des fusillés, cours Berriat.

Prenant la direction de St-Nizier, un arrêt se fit avec dépôt de gerbe et minute de silence, au monument de l'Écureuil à Seyssinet-Pariset.

A St-Nizier, au mémorial abondamment pavoisé par les services municipaux de la ville de Grenoble, une section du 6^e B.C.A. - 2^e Compagnie Vercors - rendait les honneurs.

La nécropole, nouvellement aménagée, présentait au pied de chaque tombe, un rosier fleuri d'un rouge éclatant, faisant un ensemble très sobre et émouvant.

Acteur et Président de la section de combats des 13 et 14 juin 1944. Le Secrétaire National fit l'appel des morts et le répondant, notre toujours vaillant ancien, Clément Nègre.

Ensuite, ce fût le dépôt des gerbes par le Président National et M^{me} Chavant.

Dans ce cadre grandiose, retentirent le Chant des Partisans et la Sonnerie Aux Morts, ainsi qu'une vibrante Marseillaise. Drapeaux en tête, ce fût la visite traditionnelle des tombes.

Étaient présents à cette cérémonie :

— M. Terroir, représentant le Préfet de l'Isère,

— Commandant Janvier, du 6^e B.C.A. (unité de tradition),

— Commandant Rollet, représentant le Délégué militaire départemental,

— M. Balestas, Conseiller Général,

— M. Dentella (l'un de nos vice-prési-

dents) représentant la ville de Grenoble.

Ensuite, dépassant Villard-de-Lans, dans la vallée des Jarrands, nous refîmes le chemin de croix qui nous conduisit au balcon de Valchevrière.

Valchevrière

cérémonie émouvante pour l'inauguration de la stèle du Belvédère



Valchevrière, hameau de Villard-de-Lans, brûlé par les Allemands. A l'entrée, une grande croix domine la vallée des Jarrands... Là, se sont déroulés des combats sanglants...

Une cérémonie a lieu aujourd'hui, inaugurant une stèle à la mémoire de ceux qui sont tombés (stèle élevée par la section de Villard-de-Lans, dirigée par Tony Gervasoni, son dynamique président et le 6^e B.C.A.).

Leurs noms sont gravés dans la pierre :

Lieutenant Passy	32 ans
Lieutenant Chabal	34 ans
Chasseur Renoux	19 ans
Chasseur Vincendon	23 ans
Chasseur Perrin	19 ans
Chasseur Palme	19 ans

Une section du 6^e B.C.A. rend les



honneurs. Après la présentation des armes, deux militaires découvrent la stèle... L'instant est poignant... M. Buccholtzer donne lecture des combats de Valchevrière.

« Encerclés, après s'être vaillamment battus, le Lieutenant Chabal et ses hommes vont faire Sidi-Brahim. Avant de tomber, il jette dans le ravin son carnet où est inscrit le nom de ses hommes. Le carnet ne sera trouvé que bien plus tard... Que serait-il advenu de ces hommes, si ce calepin avait été retrouvé sur le corps meurtri du Lieutenant Chabal... ? »

Les fanions de toutes les sections

des Pionniers, venues de toutes parts, se baissent. M. Buccholtzer qui était à Valchevrière, donne lecture des noms de ses camarades tombés au « Belvédère de l'honneur ».

Auprès des personnalités, nous remarquons avec émotion les anciens qui, au côté du Lieutenant Chabal, ont combattu ici même : Moriller, Béjot, Chabert, Drevet, Buccholtzer, Pradèle, Nonnenmacher, Rahbaude.

Nous sommes heureux de voir côte à côte, les fanions de l'U.M.A.C., des Anciens d'Algérie et des Pionniers du Vercors.

Après le dépôt de gerbe par les per-

sonnalités, retentit la sonnerie Aux Morts, interprétée par la fanfare de la Maison pour Tous. Minute de silence, faisant revivre à tous ces instants douloureux.

De jeunes enfants entament ensuite le Chant des Partisans et le Chant des Pionniers. La Marseillaise termine cette émouvante cérémonie.

Ensuite, la Municipalité de Villard-de-Lans convie les participants à un vin d'honneur. Ce furent, plus tard, des retrouvailles pour un pique-nique.

Il y a trente ans, on mangeait ainsi sur l'herbe, se cachant et traquant l'ennemi... Aujourd'hui, c'est au grand jour, la peur disparue... le souvenir, lui, étant resté.

Près de Valchevrière, le « Belvédère de l'Honneur » a retrouvé son calme, face à la grande croix qui ne permettra jamais d'oublier.

Etaient présents :

- M. Terroir, représentant le Préfet de l'Isère,
- M. Dentella (l'un de nos vice-présidents) représentant la ville de Grenoble,
- Colonel Tanant,
- Colonel Bouchier,
- M. Orcel, conseiller général du canton de Villard-de-Lans et adjoint au maire,
- M. Ravix André, maire de Villard-de-Lans,
- M. Ravinet, Président national des Pionniers du Vercors,
- M. Manoury, Vice-Président national et Président de la section de Valence,
- M. Volpin, Secrétaire national.

Que tous les participants à ces cérémonies trouvent ici l'expression de notre gratitude, et en particulier, les organisateurs de cette journée (section de Villard-de-Lans) qui ont su sacrifier de nombreuses heures de loisirs pour la rénovation et la mise en place de cette nouvelle stèle et l'aménagement des lieux, leur donnant la dignité qui leur est due.

Toutes nos félicitations... Ils ont bien mérité de l'Association.

COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons pensé pouvoir donner ici les compte-rendus des différentes réunions du Conseil d'Administration qui ont eu lieu en 1974. Malheureusement, à la suite du départ, le 11 janvier 1975, du Secrétaire National Pierre VOLPIN, nous avons dû constater que ces compte-rendus n'avaient pas été établis, en dehors de celui du 9 février 1974 paru dans le Bulletin n° 6. Il nous a seulement été remis quatre bandes magnétiques enregistrées qu'il a fallu décortiquer. C'est un très long travail, et nous ne pourrions passer ces procès-verbaux que dans le prochain numéro.

Nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser.

LE SECRÉTAIRE NATIONAL.



Les cérémonies terminées au Cimetière National, les Pionniers, accompagnés des autorités officielles et de leurs invités, se dirigeaient vers Vassieux, pour un apéritif d'honneur et un repas fraternel.

Ce repas-méchoui allait se dérouler à proximité du village, dans un immense camp de toile, constitué avec 50 tentes de l'armée.

Le menu était copieux, arrosé d'un bon beaujolais, et très rapidement l'ambiance devenait des plus chaleureuses. Plus de mille convives participèrent à ce méchoui fort réussi.

L'Association adresse ici ses remerciements à la personne qui a mis à sa disposition le terrain pour installer l'imposant camp de toile.

gigantesque méchoui au camp de toile de Vassieux



Les cérémonies à peine terminées, nous recevions de nombreux participants des témoignages de satisfaction. Nous ne pouvons en citer que quelques-uns, venus de toutes les directions. Que les autres veuillent bien nous excuser, leurs lettres nous sont infiniment précieuses, puisqu'elles viennent affirmer la réussite de nos efforts.

M. GENEVE, professeur à Grenoble : « L'organisation des journées des 20 et 21 juillet a été remarquable. Vous avez su donner à ces cérémonies la dignité qui convenait, et faire naître dans la foule des spectateurs émotion et respect. J'ai été très touché de la participation de jeunes écoliers, et de nombreux adolescents. Vous avez réussi dans cette tâche difficile qui nous incombe, de transmettre notre idéal aux générations qui nous suivent. Votre réception au camp de toile, le déjeuner officiel, avec le temps qui vous a favorisés, méritent notre admiration et nos félicitations, à transmettre à tous ceux qui ont œuvré pendant des semaines pour obtenir une telle réussite. Vous avez prouvé — était-ce nécessaire, parce que bien reconnu — que les Pionniers du Vercors, aujourd'hui comme hier, sont capables de grandes choses. »

M. ACKERMANN, Vernaison : Remercie des deux journées inoubliables qu'il a vécues avec des camarades retrouvés.

Général Le RAY, Président d'Honneur de l'Association : « D'abord toutes mes chaleureuses félicitations pour cette magnifique journée du trentième anniversaire... Il était très important que cette réunion soit ce qu'elle a été, et qu'elle se déroule dans la dignité et la fraternité. »

Jh. ROSSI à Vif : « ... Au nom du Comité de Vif de l'A.N.A.C.R., je tiens à vous féliciter chaleureusement et fraternellement pour la parfaite organisation de vos diverses cérémonies, et pour la chaleur et la gentillesse de votre accueil ; c'est l'image même de la fraternité de la Résistance et de sa continuité... »

R. O'BRIEN : « J'ai été peiné de la défection du Président de la République, que les organisateurs du 30^e anniversaire ne méritaient pas... Merci encore pour leur magnifique commémoration... »

A.E. JOLIS, de New York (U.S.A.) : « De retour aux Etats-Unis, je vous adresse ces quelques lignes pour vous dire combien j'ai été heureux de pouvoir assister à vos côtés aux cérémonies du 30^e anniversaire des combats du Vercors. Les deux jours du 20 et 21 juillet, dont je me permets de vous féliciter pour leur parfaite organisation, furent mémorables et émouvants, et je tiens une fois de plus à vous transmettre en mon nom personnel et de celui des membres de notre organisation, nos meilleurs vœux d'amitié et de solidarité. En souvenir renouvelé de la part de vos anciens camarades en armes américains de l'O.S.S., je vous prie de croire à nos saluts fraternels. »

Lieutenant-Colonel D. TRAFFORD-ROBERTS, ambassade de Grande-Bretagne à Paris : « C'était pour moi un grand honneur que de pouvoir assister aux cérémonies à la fois simples et émouvantes. Je tiens à vous remercier également de l'hospitalité que vous avez témoignée à moi-même et à mon jeune fils par le déjeuner excellent à l'Hôtel de Ville de Grenoble, le samedi, et le repas des maquisards à Vassieux le dimanche... »

Echos du 30^e anniversaire

Fraternité d'armes dans la lutte pour la liberté

Aux côtés des Résistants, de nombreux Yougoslaves se sont battus sur la terre française, pour lutter contre le nazisme, l'ennemi commun. Plusieurs d'entre eux sont tombés avec les maquisards du Vercors.

A l'occasion du XXX^e anniversaire des combats, des familles yougoslaves entières sont venues en France. Elles étaient là non seulement pour honorer leurs glorieux morts, mais aussi pour perpétuer leur attachement, leur fidélité, à la France si accueillante. Ce sont des sentiments qui se sont manifestés dans toutes les époques, et ne s'atténueront jamais.

Au nom de tous les combattants yougoslaves et de la délégation présente, Alexandre Percic, qui a fait de Grenoble sa seconde patrie, remercie l'Association des Pionniers du Vercors de l'accueil chaleureux fait à ses camarades.

Remerciements...

Il faudrait ici une grande place pour citer tous les noms de ceux que nous voudrions remercier.

Nous n'écrivons pas tous ces noms, notre crainte est trop grande d'en omettre quelqu'un. Il y a aussi une autre raison, c'est que la réussite et l'éclat de nos Cérémonies du 30^e Anniversaire, c'est à tous, en bloc, que nous les devons.

Aux camarades qui, à des titres divers, ont contribué par leur temps et leur peine à l'organisation, à la préparation et à la réalisation ;

A ceux des différentes sections qui, sur tous les points du Vercors et tout alentour, sont allés commémorer dignement et simplement le Souvenir de nos Morts ;

A ceux qui ont grimpé sur les crêtes pour allumer les flambeaux de l'embrasement ;

Aux personnalités civiles, militaires et religieuses les plus hautes qui, honorant de leur présence ces deux journées, leur ont donné le retentissement national et la haute tenue qu'elles méritaient ;

A tous les camarades Anciens du Vercors, connus et anonymes, qui sont venus de près ou de loin, pour être **présents** ;

A tous ceux des autres organisations de Résistance, aux Anciens des Maquis-frères, aux Anciens Combattants des deux guerres, qui se sont unis à nous pour perpétuer un Souvenir ;

Enfin aux milliers de personnes qui ont constitué le grand public bouleversé et recueilli d'une émouvante commémoration.

A tous, nous disons un grand merci.

Ce n'est pas un merci de politesse, mais une sincère gratitude exprimée par l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, envers tous ses membres et ses nombreux amis, qui ensemble, pendant deux jours entiers, se sont reportés avec nous trente ans en arrière, et ont revécu en camarades, dans un respect et une amitié réciproques, les journées tragiques de l'été 1944, mais préludes glorieux à la Libération de notre Pays.

